

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

---

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

## Conseil national de la statistique

ELABORATION  
DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE  
2010-2015

DIAGNOSTIC  
DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

**Version finale**

## Sommaire

Résumé.....	6
I. Introduction .....	10
II. Démarche méthodologique.....	11
II.1 Enquêtes sur l'état des lieux du SSN et la satisfaction des besoins des utilisateurs.....	11
II.2 Formation des cadres de l'INSD et du SP-CNS sur la planification stratégique et sur l'élaboration des SNDS.....	11
II.3 Elaboration du premier rapport provisoire par un consultant.....	12
II.4 Tenue des ateliers d'amendement du rapport provisoire élaboré par le consultant.....	12
II.5 Elaboration d'une nouvelle version du rapport diagnostic du SSN par des cadres de l'INSD et du SP/CNS.....	12
II.6 Tenue d'un atelier de finalisation du rapport.....	12
III. Etat des lieux du Système statistique national.....	13
III.1 Présentation des structures du SSN.....	13
III.2 Cadre légal et institutionnel.....	14
III.3 Moyens de travail du SSN.....	16
III.4 Etat de la production statistique.....	23
III.5 Accessibilité, diffusion.....	31
IV. Analyse diagnostique du Système statistique national.....	36
IV.1 Organisation et coordination.....	36
IV.2 Ressources.....	36
IV.3 Production.....	38
IV.4 Satisfaction et besoins des utilisateurs.....	43
IV.5 Accessibilité, diffusion.....	47
V. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.....	48
V.1 Forces.....	48
V.2 Faiblesses.....	48
V.3 Menaces.....	49
V.4 Opportunités.....	49
VI. Problèmes à résoudre.....	50
VI.1 Problèmes liés au cadre légal et institutionnel.....	50
VI.2 Problèmes liés aux ressources humaines.....	50
VI.3 Problèmes liés à la mobilisation des ressources.....	50
VI.4 Problèmes liés à la production statistique.....	51
VI.5 Problèmes liés à la diffusion et à la communication.....	51
VII. Conclusion.....	52
VIII. ANNEXES.....	53
Annexe 1 : Liste détaillée des structures productrices de données statistiques.....	54
Annexe 2 : Répartition du personnel statisticien de certaines structures.....	56
Annexe 3: Attributions des structures en matière de production de statistiques.....	57
Annexe 4 : Synthèse sur la réalisation des produits statistiques attendus de la mise en œuvre du SDS 2004-2009 à la fin 2008.....	60
Annexe 5: Situation sur le renseignement des indicateurs du CSLP.....	62

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Effectifs des cadres statisticiens formés de 2004 à 2008 .....	17
Tableau 2: Evolution des effectifs du personnel de l'INSD .....	18
Tableau 3: Personnel statisticien de l'INSD en 2008 .....	18
Tableau 4: Effectif des arrivées de statisticiens dans le SSN.....	19
Tableau 5 : Evolution du budget de l'INSD de 2004 à 2008 (en millions FCFA) .....	22
Tableau 6: Budget du 4ème RGPH par source de financement.....	22
Tableau 7: Publications de l'INSD parues durant le SDS 2004-2009 .....	24
Tableau 8: Publications des autres structures du SSN parues durant le SDS 2004-2009 .....	25
Tableau 9: Evolution du niveau de diffusion des produits statistiques.....	33
Tableau 10: Situation sur la diffusion des résultats statistiques de 2007 .....	34
Tableau 11: Situation sur l'accessibilité des statistiques officielles .....	35
Tableau 12: Situation sur le respect des périodicités des statistiques courantes .....	41
Tableau 13: Situation sur la prise en charge des indicateurs par les enquêtes .....	45

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du niveau de production des statistiques courantes au cours des trois dernières années .....	39
Graphique 2 : Evolution du niveau de réalisation des opérations ponctuelles au cours des trois dernières années .....	40

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AD	Adjoint technique de la statistique
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APEFE	Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger
ARC-SSN	Projet d'appui au renforcement des capacités du Système statistique national
AT	Agent technique de la statistique
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque mondiale
CBC	Conseil burkinabé des chargeurs
CCI-BF	Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso
CNS	Conseil national de la statistique
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSRLP	Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté
DCCS	Direction de la coordination et de la coopération statistiques
DEE	Direction des études économiques
DEF	Ministère de la défense
DEP	Direction des études et de la planification
DEPSI	Direction de l'évaluation des projets et du suivi des investissements
DGCF	Direction générale du contrôle financier
DG-COOP	Direction générale de la coopération
DGD	Direction générale des douanes
DGI	Direction générale des impôts
DGPER	Direction générale de la promotion de l'économie rurale
DGPSA	Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles
DGPSE	Direction générale de la prévision et des statistiques de l'élevage
DGRE	Direction générale des ressources en eau
DGSPE	Direction générale des stratégies et programmes d'emploi
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DPAM	Direction de la prévision et des analyses macroéconomiques
DREP (ex-DRED)	Direction régionale de l'économie et de la planification (ex-Direction régionale de l'économie et du développement)
DRS	Direction régionale de la santé
DSG	Direction des statistiques générales
DSIP	Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective
EBCVM	Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages
EDS-B	Enquête démographique et de santé du Burkina
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
ENAREF	Ecole nationale des régies financières
ENST	Enquête nationale suivi du troupeau
EPE	Etablissement public de l'Etat
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
IFU	Identifiant fiscal unique
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population

MAHRH	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
MAR	Modèle d'analyse régionale
MASSN	Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale
MATD	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MCAT	Ministère de la culture, du tourisme et de la communication
MCPEA	Ministère du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat
MEBA	Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
MECV	Ministère de l'environnement et du cadre de vie
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MESSRS	Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique
MFPRE	Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat
MID	Ministère des infrastructures et du désenclavement
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MJ	Ministère de la justice
MJE	Ministère de la jeunesse et de l'emploi
MMCE	Ministère des mines, des carrières et de l'énergie
MPDH	Ministère de la promotion des droits humains
MPF	Ministère de la promotion de la femme
MRA	Ministère des ressources animales
MSL	Ministère des sports et loisirs
MT	Ministère des transports
ND	Non disponible
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONAC	Office National du Commerce
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONG	Organisation non gouvernementale
PADS	Programme d'appui au développement sanitaire
PAP	Programme d'actions prioritaires
Paris21	Partnership in statistics for development in the 21st century
PCI	Programme de comparaison internationale
PDSSN	Projet de développement du Système statistique national
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PSN	Programme statistique national
PTF	Partenaires techniques et financiers
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base de bien-être
RGA	Recensement général de l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RIC	Recensement industriel et commercial
RSN	Rapport statistique national
SCB-INSD	Projet de coopération entre le SCB et l'INSD
SDS	Schéma directeur de la statistique
SIM	Système d'information sur les marchés
SIS	Système d'information sanitaire
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina
SONABHY	Société nationale burkinabé d'hydrocarbures
SONAGESS	Société nationale de gestion du stock de sécurité
SONAPOST	Société nationale des postes
SOPAFER-B	Société du patrimoine ferroviaire du Burkina
SP-CNS	Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique
SP/CONAPO	Secrétariat permanent du Conseil national de population

SP/CONEDD	Secrétariat permanent du Conseil national pour l'environnement et le développement durable
SP/PPF	Secrétariat permanent des programmes et politiques financiers
SSN	Système statistique national
TBS	Tableau de bord social
TDR	Termes de référence
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine /Syndrome immuno-déficitaire acquis
ZD	Zone de dénombrement

## Résumé

**Plan institutionnel.** Les réformes institutionnelles et réglementaires du SSN ont permis d'élaborer une nouvelle loi statistique plus adaptée aux contextes national et international. A la suite de cette initiative, la loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques a été adoptée par l'Assemblée nationale puis promulguée par le Décret N° 2007- 390 /PRES du 21 juin 2007. Les textes d'application de la loi statistique, composés essentiellement de décrets et d'arrêtés ont été adoptés en 2007.

D'autres résultats ont été obtenus, notamment la mise en place du Secrétariat Permanent du Conseil National de la Statistique (SP-CNS), la réorganisation de l'INSD à travers l'adoption d'un nouvel organigramme mettant plus en exergue les fonctions de diffusion et de recherche, la création de trois (3) Directions Régionales de l'INSD (DR/INSD) ; la création de nouvelles Directions chargées de la statistique (Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires au Ministère de la santé, Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective au MTSS, Direction générale de la prévision et des statistiques de l'élevage au MRA, Direction des statistiques, de la prospection et du suivi des emplois au MJE et ce conformément à l'une des recommandations du Schéma Directeur de la Statistique révisé de septembre 2007.

Le Conseil National de la Statistique (CNS) connaît un fonctionnement normal avec la tenue régulière des sessions statutaires. Celles-ci permettent d'adopter les documents de planification, de coordination et de suivi évaluation des activités statistiques, à savoir, le Programme statistique national, le Rapport statistique national. Par ailleurs, les réunions des Commissions spécialisées du CNS permettent d'octroyer les autorisations préalables pour l'organisation des enquêtes.

**Ressources humaines.** Au cours des dernières années, le gouvernement burkinabé a consenti de grands efforts pour augmenter significativement les effectifs du personnel statisticien.

Toutefois, on constate qu'il y a une forte concentration du personnel cadre au sein de l'INSD et une faible présence dans la plupart des services statistiques des ministères.

La présence d'autres compétences non statisticiennes contribue à l'animation des activités du SSN. Ces compétences se composent essentiellement de cadres financiers, économistes, informaticiens, sociologues et géographes, mais ce personnel en général n'a suivi aucune formation spécifique en statistique

Les deux plus grandes faiblesses en matière de gestion des ressources humaines résident dans le système des rémunérations peu attractif et peu motivant, et dans l'absence d'un plan de carrière.

Une étude commanditée par l'INSD sur la gestion des ressources humaines a formulé des propositions qui doivent être validées et mises en œuvre.

**Financement.** On note une volonté politique réelle de la part de l'Etat pour le financement de la statistique. En effet, l'Etat prend en charge le fonctionnement des structures et les frais du personnel. Il prend également en charge les opérations d'enquêtes et de recensements et les coûts de formation des statisticiens. Les ressources financières allouées à la statistique sont globalement importantes même si certaines structures notamment sectorielles sont mal dotées.

La mise en place d'un Fonds de développement de la statistique (FDS) et sa dotation en ressources conséquentes permettra de pérenniser le financement des opérations statistiques d'envergure.

Le SSN bénéficie également de l'appui des partenaires techniques et financiers à travers notamment trois projets (PDSSN, ARC-SSN et INSD-SCB).

**Matériels.** D'une manière générale, le système statistique bénéficie de conditions matérielles satisfaisantes. L'utilisation de l'ordinateur est quasi généralisée et le taux d'équipement est au sein de beaucoup de structures d'un ordinateur par cadre mais certaines structures ne disposent pas du minimum indispensable. Sur le plan des communications, malgré le standard téléphonique du gouvernement qui relie l'ensemble des administrations de la capitale, l'accès au téléphone et à Internet ne sont pas généralisés. L'intranet, outil de gestion et de transfert de données à l'intérieur d'un même service, reste encore peu développé. Des problèmes d'insuffisance de locaux handicapent certaines structures, notamment l'INSD, la DGPER, le Secrétariat Permanent du CNS et la Direction Générale de l'Information et des Statistiques Sanitaires (DGISS). Toutefois, les problèmes de locaux de l'INSD seront partiellement résolus avec l'achèvement de l'une des deux ailes de son nouveau siège à Ouaga 2000.

**Production statistique.** Avec la mise en œuvre du SDS 2004-2009, des efforts remarquables ont été faits dans la production statistique pour répondre aux besoins de plus en plus importants et complexes des utilisateurs. La production des statistiques courantes, notamment sectorielles, bien que réalisée en deçà des prévisions, s'est diversifiée, touchant des domaines où les statistiques étaient inexistantes.

D'importantes opérations de grande envergure telles que le RGPH 2006 et le RGA ont été réalisées dans les délais prévus pour permettre l'actualisation des informations de base sur toute l'étendue du territoire.

Ces efforts progressifs dans la production des statistiques sont les résultats d'une forte volonté politique qui a permis une meilleure coordination et une incitation à la production statistique. Ils sont également les effets d'une bonne coopération internationale qui a favorisé l'appui technique et financier de certains producteurs par les partenaires.

**Diffusion.** L'examen du niveau de diffusion relatif aux années 2006, 2007 et 2008 conduit à conclure à une amélioration, au niveau des statistiques sectorielles (enseignement de base, enseignements secondaire et supérieur, santé, justice, transports, etc.). Avec l'appui de l'INSD, ces statistiques sont produites et publiées régulièrement dans des annuaires et des tableaux de bord. Les partenaires techniques et financiers ont contribué en fournissant une assistance technique et des moyens logistiques.

Les publications du SSN sont généralement sur support papier mais il y a un recours de plus en plus accru au format électronique (CD Rom et Internet).

L'insuffisance ou l'indisponibilité totale d'équipements (matériels informatiques et de reprographie), et de fournitures de bureau constitue un handicap pour une plus large diffusion et à bonne date des publications. Les difficultés sont aussi liées à l'absence de politique de diffusion dans la plupart des structures productrices.

**Accessibilité.** Le site Web de l'INSD est régulièrement mis à jour et, grâce à l'importante documentation présente, il est le plus visité des sites des instituts nationaux de statistique des Etats membres d'AFRISTAT.

Il ressort de l'enquête auprès des utilisateurs de données statistiques que dans l'ensemble, moins de la moitié des utilisateurs obtiennent aisément les données statistiques. Cette situation s'explique en général, par l'absence d'un document centralisant les informations au niveau des DEP des ministères de tutelle des structures productrices des données. Par ailleurs, moins de la moitié des utilisateurs ont un accès facile aux statistiques des transports et celles du travail et de l'emploi.

**Archivage.** Malgré la réalisation de plusieurs études et formations, l'archivage numérique et la sécurisation des données sont encore au stade embryonnaire.

**Satisfaction des utilisateurs.** Les utilisateurs reconnaissent les nombreux efforts faits pour l'amélioration du cadre institutionnel, du niveau de production, de la qualité et de la régularité des statistiques.

Le SSN est cependant interpellé par les utilisateurs pour produire et diffuser à temps les données et les rendre plus accessibles (information, diffusion, coût) pour tous, notamment dans le cadre du suivi du CSLP.

**Forces.** Les principales forces sont : i) Volonté politique marquée par l'implication de l'Etat dans le financement des activités statistiques et l'adoption de la nouvelle loi statistique ; ii) Existence d'un Schéma directeur de la statistique ; iii) Renforcement des capacités avec une augmentation sensible des effectifs des statisticiens et démographes aussi bien en cadres supérieurs qu'en cadres moyens ; iv) Amélioration du cadre institutionnel avec l'existence de textes qui consacrent l'organisation du SP-CNS et le fonctionnement réel du CNS et de ses commissions spécialisées ; v) Développement et amélioration de la production statistique aux niveaux sectoriel et régional.

**Faiblesses.** Les principales faiblesses sont : i) l'insuffisance du dispositif de suivi des activités du SSN ; ii) la faiblesse du dispositif statistique pour le suivi du CSLP; iii) l'insuffisance de l'analyse des données d'enquête ; iv) l'insuffisance de l'archivage et de la sécurisation des données ; v) les faibles capacités de traitement et d'analyse des données aux niveaux sectoriel et régional ; vi) une diffusion insuffisante des données existantes ; vii) une stratégie d'informatisation insuffisamment mise en œuvre ; viii) l'absence d'une véritable stratégie de gestion des ressources humaines ; ix) la coordination insuffisante des appuis extérieurs.

**Menaces.** Le SSN est sous les menaces suivantes : i) Dépendance du SSN des financements extérieurs ; ii) Départ des cadres supérieurs statisticiens ; iii) Risque institutionnel pouvant conduire à un moindre engagement de l'Etat pour le développement de la statistique.

**Opportunités.** Il y a de bonnes opportunités pour le développement du SSN : i) la promotion de la gestion axée sur les résultats ; ii) l'amélioration de l'environnement institutionnel instauré par la nouvelle loi statistique et ses textes d'application ; iii) l'attention bienveillante à l'égard du SSN des partenaires techniques et financiers, qui sont en même temps des utilisateurs de la production statistique ; iv) un climat propice au renforcement des capacités du SSN, créé sur le plan international par de nombreuses initiatives (AFRISTAT, Paris21, BAD, etc.) ; v) le suivi du CSLP et des OMD qui met la statistique au cœur des préoccupations des autorités politiques et administratives.

## I. Introduction

Le premier document de cadrage des activités statistiques sur la période 2004-2009 du Burkina Faso, appelé Schéma directeur de la statistique, a été élaboré et adopté en août 2003. Depuis lors, la planification pluriannuelle de l'ensemble des activités dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement du SSN est systématique.

En septembre 2007, le Conseil national de la statistique (CNS), créé la même année, a adopté le SDS révisé avec un nouveau plan d'action 2007-2009.

Conformément à la réglementation statistique en vigueur au Burkina Faso, le CNS présente les projets de Schéma directeur de la statistique au Gouvernement. Le Secrétariat permanent (SP-CNS) du Conseil, assisté du Secrétariat technique (ST-CNS), l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), supervise l'élaboration de ces Schémas directeurs.

Par principe, tout Schéma directeur de la statistique doit s'attacher à intégrer les programmes d'activité statistiques en cours ou déjà arrêtés, et à respecter l'ensemble des décisions gouvernementales prises en matière de statistique, y compris dans le cadre d'initiatives avec les partenaires régionaux, sous-régionaux, bilatéraux et internationaux du Burkina Faso.

Le processus d'élaboration du SDS 2010-2015 a été lancé durant la session ordinaire du CNS du 13 juin 2008. Le SP-CNS et l'INSD sont chargés de mettre en œuvre la feuille de route selon les principes exposés en session. Ce document décrit le processus d'élaboration et d'adoption du SDS qui sera conduit entre juin 2008 et décembre 2009. La feuille de route présente le cadre institutionnel, les produits attendus, le dispositif organisationnel, les activités à mener, le chronogramme et les moyens à mobiliser.

L'élaboration proprement dite du SDS 2010-2015 passe par les étapes consécutives suivantes :

- Réaliser les activités préparatoires ;
- Dresser l'état des lieux et établir le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2004-2009 ;
- Arrêter la vision et les objectifs stratégiques (en termes de résultats à atteindre, de produits à livrer et de moyens à mobiliser) ;
- Élaborer le programme d'actions 2010 – 2015 devant permettre d'atteindre les objectifs stratégiques retenus ;
- Mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Statistique 2010-2015.

La présente étape concerne le diagnostic du SSN et le bilan du SDS 2004-2009. Elle s'articule autour des points suivants :

- Démarche méthodologique ;
- Etat des lieux du Système Statistique National ;
- Analyse diagnostique du Système Statistique National ;
- Analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités ;
- Problèmes à résoudre et défis à relever ;
- Conclusion.

## **II. Démarche méthodologique**

La réalisation du diagnostic du SSN a suivi un processus participatif ponctué de différentes phases dont :

- la réalisation d'enquêtes sur l'état des lieux du SSN et la satisfaction des besoins des utilisateurs ;
- la formation des cadres de l'INSD et du SP-CNS sur la planification stratégique et sur l'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique ;
- l'élaboration du rapport provisoire par un consultant avec l'appui d'un cadre de l'INSD ;
- la tenue d'ateliers à Ziniare et Ouagadougou pour amender le rapport provisoire élaboré par le consultant ;
- l'élaboration d'un nouveau rapport diagnostic du SSN par des cadres de l'INSD et du SP-CNS ;
- la tenue d'un atelier de finalisation du rapport à Bobo-Dioulasso.

### **II.1 Enquêtes sur l'état des lieux du SSN et la satisfaction des besoins des utilisateurs**

Conformément aux orientations de la feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015, une enquête sur l'état des lieux du SSN auprès des structures productrices de données statistiques et une enquête sur la satisfaction des utilisateurs ont été réalisées au cours du deuxième semestre 2008 pour servir de base à l'élaboration du rapport diagnostic du SSN.

L'enquête sur l'état des lieux du SSN, réalisée par l'INSD, a concerné les structures productrices de données statistiques aussi bien au niveau central que régional. L'exploitation des questionnaires remplis par les structures avec l'appui des cadres de l'INSD a permis d'établir la situation sur les attributions en matière de production statistique, les dispositifs mis en place pour la production statistique, les moyens et les niveaux de production, la diffusion des données ainsi que les difficultés rencontrées.

L'enquête sur la satisfaction des besoins des utilisateurs a concerné 101 structures dont 50 au niveau régional. A défaut d'une base de sondage complète des utilisateurs, la méthode du choix raisonné a été utilisée pour la désignation des utilisateurs à enquêter. Des utilisateurs de l'administration publique, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers ont été pris en compte. La collecte des données a été réalisée à travers une interview directe des utilisateurs par des cadres de l'INSD. Le questionnaire a été élaboré sur la base des normes du FMI en matière d'évaluation de la satisfaction des utilisateurs.

### **II.2 Formation des cadres de l'INSD et du SP-CNS sur la planification stratégique et sur l'élaboration des SNDS**

Dans l'objectif de permettre au SP-CNS et l'INSD de disposer de cadres munis de compétence en technique d'élaboration de stratégie nationale de développement de la statistique, AFRISTAT, en collaboration avec PARIS 21, a organisé une formation d'une semaine sur la planification stratégique au profit des deux structures.

Un noyau de cadres relevant du SP-CNS et des quatre directions techniques de l'INSD a bénéficié de cette formation. Elle a été dispensée par le Directeur Général adjoint d'AFRISTAT et un consultant de PARIS 21.

## **II.3 Elaboration du premier rapport provisoire par un consultant**

Dans le souci d'accélérer le processus d'élaboration du SDS 2010-2015 compte tenu des multiples occupations des cadres du SP-CNS et de l'INSD, AFRISTAT a recruté au profit du SP-CNS un consultant pour l'élaboration du rapport diagnostic du SSN. Pour assurer le transfert de compétence, un cadre de l'INSD a été associé à ce travail.

La méthodologie de travail adoptée par le consultant a consisté à faire une revue documentaire, à exploiter les données des enquêtes réalisées, à rencontrer quelques principaux producteurs et utilisateurs, à synthétiser les informations et à les analyser.

Les principaux documents utilisés ont été les versions initiales et révisées du SDS 2004-2009, les rapports des enquêtes état des lieux et satisfaction des utilisateurs, les programmes statistiques nationaux de 2008 et 2009, le rapport statistique national de 2007 et les rapports d'activités de l'INSD et du SP-CNS ainsi que plusieurs rapports d'études et de missions.

## **II.4 Tenue des ateliers d'amendement du rapport provisoire élaboré par le consultant**

Après le dépôt du rapport provisoire du diagnostic du SSN par le consultant, un atelier d'amendement a été organisé par le SP-CNS. Il a regroupé des cadres du SP-CNS, de l'INSD, et de quelques structures sectorielles. Les observations des participants ont été consignées dans un rapport et communiquées au consultant pour prise en compte.

L'organisation d'un deuxième atelier d'amendement du rapport final du consultant a permis de constater de nombreuses insuffisances dans la correction du rapport provisoire. Cet atelier a été marqué par la participation du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

Suite aux insuffisances constatées dans le rapport diagnostic du SSN élaboré par le consultant et la résiliation de son contrat par AFRISTAT, le SP-CNS et l'INSD ont pris en charge l'élaboration d'un nouveau rapport diagnostic du SSN à travers un nouveau dispositif.

## **II.5 Elaboration d'une nouvelle version du rapport diagnostic du SSN par des cadres de l'INSD et du SP-CNS**

La démarche méthodologique est restée la même avec une plus grande exploitation des résultats de l'enquête sur l'état des lieux du SSN. Par ailleurs, le plan de rédaction proposé par AFRISTAT et PARIS 21 a été entièrement adopté.

A l'issue de travaux réalisés par une équipe restreinte constituée de cadres de l'INSD et du SP-CNS un nouveau rapport provisoire a été produit.

## **II.6 Tenue d'un atelier de finalisation du rapport**

Le rapport provisoire a été amendé lors d'un atelier qui a réuni le staff technique du SP-CNS, l'équipe de direction de l'INSD, les chefs des projets d'appui au SSN et un représentant de la DGISS.

Un examen minutieux du rapport durant cet atelier a permis la production du document final à soumettre au CNS pour validation.

### **III. Etat des lieux du Système statistique national**

L'état des lieux du SSN est réalisé à travers la présentation des structures, l'examen successif de son cadre légal et institutionnel, ses moyens de production, sa production et la diffusion. Cet examen s'appuie essentiellement sur les rapports des deux enquêtes sur l'état des lieux du SSN et la satisfaction et les besoins des utilisateurs, réalisées par l'INSD en septembre 2008 et sur des entretiens complémentaires.

#### **III.1 Présentation des structures du SSN**

Le système statistique national comprend :

- le Conseil national de la statistique
- l'Institut national de la statistique et de la démographie ;
- les autres structures statistiques publiques spécialisées ;
- les institutions de formation statistique et démographique

Le bureau du Conseil national de la statistique est composé des ministres chargé de la statistique, chargé de l'administration territoriale et de la décentralisation, de l'enseignement de base, chargé de la santé, chargé de l'agriculture, du Secrétaire permanent du Conseil national de la statistique, du Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie, du Directeur général de la promotion des l'économie agricole. Les autres membres du CNS sont des représentants de structures productrices ou utilisatrices des données statistiques.

Le Conseil dispose des organes permanents suivants : un Secrétariat permanent, un Secrétariat technique (l'INSD), et cinq Commissions spécialisées.

L'INSD est l'organe officiel de l'Etat en matière d'information statistique.

Les autres structures statistiques publiques spécialisées qui dépendent des ministères, des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises publiques, sont chargées de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique relevant de leurs domaines d'activités et non produites par l'Institut national de la statistique et de la démographie. Elles comprennent :

- des directions en charge de la statistique (DGISS, DGPSE, DSIP, DSPSE) ;
- les directions des études et de la planification des Ministères ;
- des directions techniques centrales des ministères (DGPER, etc.) ;
- des institutions (BCEAO, SONABEL, SONABHY, etc.) ;
- les directions régionales de l'économie et de la planification ;
- etc.

La liste des principales structures productrices de données statistiques est présentée en Annexe 1

L'institution en charge de la formation des cadres moyens statisticiens au Burkina est l'Ecole nationale des régies financières de l'Etat.

## **III.2 Cadre légal et institutionnel**

### **III.2.1 Résultats attendus du SDS 2004-2009**

La mise en œuvre du SDS devait permettre la réalisation de trois principaux objectifs spécifiques à savoir :

- *la relecture et la modification des textes réglementaires à travers :*
  - la révision du cahier de charges statistiques ainsi que les conditions de production et d'utilisation des données ;
  - la révision des textes de création et d'organisation des structures de production statistique ;
  - la création d'un identifiant statistique.
- *l'amélioration du dialogue producteur/utilisateur à travers :*
  - l'identification des différents acteurs et domaines d'intervention ;
  - le développement d'un système de coordination des activités au niveau des producteurs privés ;
  - l'élaboration d'un code de procédures décrivant les rôles ;
  - la création de réseaux de collaboration ;
  - le développement d'activités de sensibilisation ;
  - l'enseignement de la statistique au secondaire et au supérieur.
- *la restructuration de l'INSD par :*
  - la révision du fonctionnement de l'INSD comme EPA pour lui donner une plus grande souplesse de gestion ;
  - la création d'antennes régionales de l'INSD ;
  - le recrutement de statisticiens et démographes à la fonction publique.

### **III.2.2 Résultats obtenus à la fin de 2008**

Les réformes juridiques et institutionnelles engagées en 2005 et 2006 appuyées par le PDSSN et le projet ARCS ont permis d'élaborer et d'adopter la loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007, portant organisation et réglementation des activités statistiques, en remplacement de la loi n° 0040/ADP du 8 novembre 1996. Cette nouvelle loi a été complétée par l'ensemble de ses décrets et arrêtés d'application.

Les autres textes adoptés sont les suivants :

- Décret N° 2007- 390 /PRES du 21 juin 2007 promulguant la loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 ;
- Décret n°2007-720/PRES/PM/MEF du 7 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et des enquêtes statistiques par les services et organismes publics auprès de personnes ne faisant pas partie de ces structures ;
- Décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN) ;
- Arrêté n°2007-767/MEF/CAB du 31 décembre 2007 fixant les modalités de communication des données des services et organismes statistiques relevant du SSN par les administrations et organismes publics ;

- Arrêté n°2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique.

D'autres résultats importants ont aussi été obtenus avec :

- la transformation du Conseil national de coordination statistique en Conseil national de la statistique ;
- la création du Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique chargé d'organiser et de veiller au bon fonctionnement du Conseil, de proposer au Gouvernement, chaque année, un programme et un rapport d'activités du SSN et périodiquement un Schéma directeur de la statistique ;
- la réorganisation de l'INSD pour mieux prendre en compte les fonctions de recherche et de diffusion ainsi qu'une meilleure répartition des activités entre les directions par l'approbation du Décret N° 2007- 252/PRES/PM/MEDEV/MFB du 11 mai 2007, portant statuts de l'INSD et l'adoption de l'arrêté n° 2008 – 257/MEF/SG/INSD portant organisation, attribution et fonctionnement de l'INSD ;
- l'ouverture de trois (3) Directions régionales de l'INSD dans les régions des Hauts-Bassins, de l'Est et du Sahel contribuant ainsi à la décentralisation des activités statistiques ;
- la création de directions de la statistique au sein de certains départements ministériels conformément à l'une des recommandations du Schéma directeur de la statistique révisé de septembre 2007. Il s'agit de La Direction de la statistique, de l'informatique et de la prospective du Ministère du travail et de la sécurité sociale (DSIP/MTSS), de la Direction des statistiques, de la prospection et du suivi des emplois au sein du Ministère de la jeunesse et de l'emploi (DSPSE/DGSPE-MJE) et de la Direction générale des prévisions et des statistiques de l'élevage du Ministère des ressources animales (DGPSE/MRA).

Durant la période, le CNCS et ensuite le CNS ont connu un fonctionnement normal avec l'organisation des deux sessions statutaires et certaines années d'une réunion extraordinaire. Depuis 2007, la tenue des sessions du CNS a permis :

- la validation et l'adoption des Programmes statistiques nationaux annuels ;
- le lancement du processus de fonctionnement des cinq Commissions spécialisées ;
- l'adoption des Rapports statistiques nationaux annuels.

L'adoption de ces documents de planification, de coordination et de suivi évaluation des activités statistiques favorise le développement de la statistique.

Par ailleurs, les premières réunions des Commissions spécialisées du CNS en 2008 ont permis l'octroi de visas statistiques à cinq opérations statistiques.

### **III.2.3 Perspectives fin 2009**

Le premier semestre 2009 a été marqué par :

- l'élaboration du RSN 2008 et du PSN 2010 ;
- la tenue de trois réunions de commissions spécialisées pour l'octroi de visas ;
- le démarrage du processus d'élaboration du SDS 2010-2015 à travers la mobilisation des acteurs impliqués et la finalisation des rapports des enquêtes état des lieux du SSN et satisfaction des utilisateurs.

Deux activités de formation se sont déroulées au cours du premier trimestre 2009 : une formation en planification stratégique dans le cadre de l'élaboration du SDS et une formation des correspondants du CNS sur le processus d'élaboration des RSN et PSN.

Enfin, une mission d'évaluation par les pairs, composée de deux directeurs généraux d'INS et appuyée par deux experts d'AFRISTAT et de Paris21 a évalué le Système statistique national.

Durant le deuxième semestre 2009, les activités seront essentiellement consacrées à l'élaboration et à l'adoption du SDS 2010-2015.

Après la validation du rapport sur l'état des lieux par le CNS, les principales étapes seront l'élaboration et l'adoption :

- du rapport sur la vision et les objectifs stratégiques ;
- du programme d'actions 2010 – 2015 ;
- du schéma directeur de la statistique 2010-2015.

Le projet de SDS sera adopté par une session du CNS en novembre 2009 et ensuite soumis au Conseil des ministres.

L'élaboration du projet d'établissement de l'INSD, complété par les projets des directions et des services permettra d'améliorer le pilotage de l'institut en impliquant l'ensemble du personnel dans la définition des options stratégiques.

### **III.3 Moyens de travail du SSN**

Les moyens du Système statistique national sont appréciés essentiellement à travers les ressources humaines, financières et matérielles dont il dispose.

#### **III.3.1 Ressources humaines**

Pour être performant, un système statistique doit avant tout disposer de ressources humaines suffisantes et compétentes. La qualité de l'information statistique produite dépend essentiellement de la qualité du personnel qui est engagé dans le système.

##### **III.3.1.1 Résultats attendus du SDS 2004-2009**

Pour renforcer les ressources humaines du système statistique national, l'un des objectifs du SDS 2004-2009 était d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de formation et un cadre de gestion des ressources humaines. Cet objectif stratégique devait se réaliser à travers trois objectifs opérationnels :

- former des statisticiens en qualité et en quantité suffisantes ;
- former par catégorie, le maximum d'utilisateurs à accéder facilement et à utiliser l'information statistique ;
- établir et mettre en application un cadre de gestion des ressources humaines.

Les activités dans le cadre du premier objectif opérationnel étaient :

- la formation des cadres supérieurs dans les écoles de statistique et de démographie à l'étranger ;
- la formation de 3ème cycle en statistique à l'université de Ouagadougou ;
- la formation continue de mise à niveau à l'attention du personnel en activité ;
- l'ouverture de la section statistique à l'ENAREF (cadres moyens et agents d'exécution).

### III.3.1.2 Résultats obtenus à fin 2008

Au cours de la période 2004-2008, le Burkina a fait de grands efforts dans la formation et le recrutement de personnel statisticien et démographe.

#### **Formations initiale et continue**

La formation des statisticiens de niveaux supérieurs (ingénieurs des travaux statistiques, ingénieurs statisticiens économistes et démographes) se fait dans les écoles internationales. Depuis 2004, de nombreux cadres moyens (adjoints et agents techniques de la statistique) sont formés à l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF) sous le parrainage de l'Ecole Nationale supérieure de Statistique et d'Economie appliquée (ENSEA) d'Abidjan. Ils sont, à la fin de leur formation, mis à la disposition du SSN sur la base des besoins exprimés.

D'autres efforts ont été faits par le Gouvernement en matière de renforcement des capacités avec l'ouverture d'une filière de formation des attachés de santé spécialistes en épidémiologie en 2001 à l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) de Ouagadougou.

Au niveau de l'ISSP, de nouvelles formations ont été mises en place : licence et master dans le domaine des sciences de la population.

La formation de troisième cycle en statistique n'a pas encore été mise en place.

Le Tableau 1 présente les effectifs des cadres moyens et supérieurs formés dans les différentes écoles.

**Tableau 1: Effectifs des cadres statisticiens formés de 2004 à 2008**

Type de formation	Durée de formation	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Démographes	2 ans		11		13	10	34
ISE	3 ans		01	07	07	07	22
ITS d'Abidjan	2 ans	02	07	05	06	04	24
ITS de Dakar	4 ans			04	04	03	11
Adjoints techniques	2 ans			20	31	19	70
Agents techniques	1 an		20	32	21	14	87
Attachés de santé en épidémiologie	2 ans		10	11	12	12	45
Total		02	49	79	94	69	293

Source : SDS révisé et Service des ressources humaines de l'INSD

De nombreuses formations ponctuelles ont été organisées par les projets d'appui au SSN de 2004 à 2008 (comptabilité nationale, gestion axée sur les résultats, analyse démographique, informatique, coordination statistique, management, diffusion, démarche qualité, etc.).

La mise en œuvre du programme de formation continue élaboré en 2007 n'a pas encore démarré et elle devra être une priorité du nouveau SDS.

#### **Personnel statisticien du SSN**

Les différentes formations ont permis de renforcer les ressources humaines du SSN. Les effectifs de l'INSD en personnel statisticien sont en très forte progression depuis le démarrage du SDS en 2004 comme l'indique le Tableau 2.

**Tableau 2: Evolution des effectifs du personnel de l'INSD**

Formation	Effectif de l'INSD au 31 décembre					
	1995	2000	2003	2006	2007	2008
Ingénieurs statisticiens économistes	8	4	6	8	15	23
Démographes	8	7	2	12	13	28
Ingénieurs des travaux statistiques	25	14	13	17	22	28
Adjointes techniques de la statistique	22	26	17	17	22	31
Agents techniques de la statistique	22	5	6	11	19	21
<b>Total statisticiens et démographes</b>	<b>85</b>	<b>56</b>	<b>44</b>	<b>65</b>	<b>91</b>	<b>131</b>
Non statisticiens	17	18	24	42	35	45
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>74</b>	<b>68</b>	<b>107</b>	<b>126</b>	<b>176</b>

Source : Service des ressources humaines/INSD

Le rapport sur l'état des lieux du SSN indique que les cadres moyens statisticiens (AT et AD) sont les plus nombreux. Ils représentent 58,9% de l'ensemble du personnel statisticien. Ils sont présents dans la plupart des structures, mais ils sont plus nombreux à l'INSD et à la DGPER (ex-DGPSA) qui en emploient respectivement 30% et 20% (cf. Annexe 2).

La quasi-totalité des démographes sont en service à la Direction de la démographie de l'INSD.

Les ITS et les ISE sont essentiellement employés par l'INSD, et dans une moindre mesure par la DGPER (ex-DGPSA) qui ne dispose que de 2 ISE et 4 ITS.

On constate une forte concentration du personnel statisticien au Ministère de l'économie et des finances et au MAHRH et une faible présence dans la plupart des autres ministères.

Certains ministères ne disposent pas de statisticiens au sein de leurs structures productrices de données statistiques. Il s'agit du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD), du Ministère chargé des relations avec le Parlement (MCRP), du Ministère de la Défense, du Ministère de la Sécurité et du Ministère des postes et des télécommunications de l'Information et de la communication.

Le ministère de l'économie et des finances emploie les plus gros effectifs du personnel aussi bien en cadres supérieurs qu'en cadres moyens (Cf annexe 2). Cela s'explique par la présence en son sein, de l'organe officiel de production de données statistiques (l'INSD) qui emploie la majorité du personnel statisticien (cf. Tableau 3).

**Tableau 3: Personnel statisticien de l'INSD en 2008**

Directions de l'INSD *	EFFECTIF					
	AT	AD	ITS	ISE	DEM	Total
Direction générale	1	2	1		0	<b>4</b>
Direction de la coordination et de la coopération statistiques	2	0	5	3	0	<b>10</b>
Direction des études économiques	2	9	6	12	0	<b>29</b>
Direction de la démographie	1	8	1	2	23	<b>35</b>
Direction des statistiques générales	3	6	11	5	2	<b>27</b>
Direction de l'administration et des finances	0	1	0	0	0	<b>1</b>
Direction régionale des Hauts-Bassins	4	1	2		1	<b>8</b>
Direction régionale du Sahel	4	2	1	0	1	<b>8</b>
Direction régionale de l'Est	4	2	1	1	1	<b>9</b>
<b>TOTAL INSD</b>	<b>21</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>131</b>

Source : Service des ressources humaines/INSD

\* : Ancien organigramme de l'INSD en application au moment de l'enquête

## **Personnel non statisticien du SSN**

En raison de l'insuffisance ou de l'absence de personnel statisticien dans la majorité des structures productrices de données statistiques, le personnel en charge de la production statistique dans les structures concernées a des profils très divers et n'a pas souvent suivi de formation en statistique. La contribution d'autres compétences est souvent indispensable pour avoir une bonne lecture des phénomènes spécifiques.

Au total, 140 personnes non statisticiens contribuent à la production statistique au profit du SSN. Les cadres financiers sont les plus nombreux (54,8%) qui animent généralement les services statistiques des DREP et se chargent de la production statistique au niveau des Directions centrales sectorielles du MEF. Ils sont suivis des économistes (21,4%) également nombreux au MEF.

Des informaticiens, des sociologues et des géographes sont également employés, en particulier par le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et le Ministère de l'environnement et de cadre de vie.

Pour bien mener les activités de production statistique, certaines personnes non statisticiens ont bénéficié d'un renforcement de compétence en statistique. Leur effectif est cependant limité : 28,6% des cadres supérieurs et 7,1% des cadres moyens.

D'autres profils de personnel, notamment financier et comptable appuient les services statistiques dans l'exécution de leurs activités. Un bon fonctionnement de cette chaîne financière conditionne la réalisation des activités statistiques.

### **Gestion des ressources humaines**

Beaucoup d'efforts ont été faits pour la formation et le recrutement de statisticiens. Si l'effectif des statisticiens est un avantage pour le système statistique burkinabé, il n'existe pas encore un cadre adéquat pour une bonne gestion des ressources humaines statisticiennes.

Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- Le système de rémunération et ses effets pervers ;
- L'absence de plans de carrières.

Une étude commanditée par l'INSD sur la gestion des ressources humaines a fait des propositions. Il reste maintenant à prioriser certaines recommandations pour les faire adopter par le Conseil national de la statistique et à les mettre en œuvre.

### **III.3.1.3 Perspectives 2009**

Les statisticiens sortis des écoles en 2008 sont au nombre de 52 dont 14 agents techniques de la statistique, 19 adjoints techniques de la statistique, 4 Ingénieurs des travaux statistiques, 9 démographes et 6 ingénieurs statisticiens économistes.

Tous les cadres supérieurs ont été recrutés par l'INSD. Par contre, les autres statisticiens ont été affectés dans les ministères sectoriels. Le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation a reçu 12 adjoints techniques de la statistique pour renforcer la production statistique dans les régions.

Le Tableau 4 présente une projection des arrivées de statisticiens actuellement dans les écoles de formation.

**Tableau 4: Effectif des arrivées de statisticiens dans le SSN**

Formation	Arrivée de statisticiens dans le SSN		
	2009	2010	2011
Ingénieur statisticiens économistes	12	11	-
Démographes	05	-	-
Ingénieurs des travaux statistiques	10	03	1
Adjoints techniques de la statistique	14	14	-
Agents techniques de la statistique	14	-	-
Total	55	28	1

Source : Service des ressources humaines /INSD

La mise en œuvre du programme de formation continue élaboré en 2007 se fera progressivement. De nombreuses formations sont prévues en 2009 : ces formations concernent essentiellement les domaines de la statistique (technique de collecte de données, méthodes et calculs statistiques) et de l'informatique (gestion de bases de données et formation à des logiciels).

La poursuite de la formation des responsables de l'INSD au management et la formation des utilisateurs des données statistiques permettront de rendre le SSN plus performant.

Les recommandations de l'étude réalisée début 2008 pour proposer une stratégie/plan de gestion efficiente des ressources humaines statisticiennes du SSN ont été adoptées et la mise en œuvre de la stratégie se poursuivra en 2009.

Une étude sur le plan de carrière doit également être réalisée en 2009 ainsi que la définition de l'ensemble des postes de travail de statisticiens dans les services statistiques du SSN.

### **III.3.2 Locaux et équipements connexes**

Les locaux et les équipements connexes concernent le cadre de travail, les outils de communication, le matériel informatique et bureautique et le matériel roulant.

#### **III.3.2.1 Situation à fin 2008**

##### ***Cadre de travail***

L'enquête sur l'état des lieux montre que dans la majorité des ministères, il y a deux personnes par bureau mais la situation est très variable selon les structures. Ainsi, la situation est difficile par exemple à l'INSD, à la DGPER, à la DGISS et au SP-CNS.

Toutefois, ce problème sera résolu au niveau de l'INSD après l'emménagement dans le nouveau siège de Ouaga 2000.

Les services déconcentrés de l'INSD n'ont pas de locaux propres : ils sont actuellement installés dans les DREP.

##### ***Les outils de communication***

Les technologies de l'information et de la communication sont devenues indispensables dans la production et surtout la diffusion des données statistiques. Elles contribuent énormément à rendre plus accessibles les informations statistiques produites.

Les facilités de communication des structures sont examinées à travers la disponibilité des lignes téléphoniques, la disponibilité de réseau informatique et la facilité d'accès à Internet.

La majorité (71%) des structures du SSN dispose d'au moins une ligne téléphonique. L'importance de l'outil recommande que les efforts se poursuivent pour que les structures productrices de données statistiques qui n'en disposent pas puissent en bénéficier.

Deux structures sur trois disposent d'au moins un micro-ordinateur connecté à Internet mais l'accès à Internet est difficile pour plus de la moitié de ces structures.

Très peu de structures disposent d'une infrastructure réseau fonctionnelle permettant une bonne communication interne. Le recours au bulletin interne d'information est quasi inexistant dans le SSN.

##### ***Matériel informatique et bureautique***

Le matériel informatique est insuffisant dans la majorité des structures. A l'exception de l'INSD, rares sont les structures où chaque agent dispose d'un ordinateur.

64% des structures productrices de données ne disposent pas de photocopieur fonctionnel.

### **Matériel roulant**

D'après l'enquête sur l'état des lieux, le nombre total de véhicules consacré aux activités statistiques dans les structures est de 21 véhicules tout terrain et 5 autres. Certains ministères n'ont pas alloué de véhicules pour leurs directions ou services statistiques : environ 64% de ministères sont dans ce cas.

### **Appui des projets en véhicules et équipement informatique et bureautique**

Le projet d'assistance technique ARCS a remis à la fin de son exécution 2 véhicules, 10 microordinateurs et 3 photocopieurs.

Le PDSSN a fourni aux structures concernées par ses activités 12 véhicules, 4 motocyclettes, 173 microordinateurs, 415 machines à écrire et 3 photocopieurs.

En conclusion, la dotation du SSN en infrastructures et équipements est dans l'ensemble relativement satisfaisante, particulièrement pour l'INSD qui a bénéficié d'une amélioration notable des conditions de travail sur le plan des infrastructures physiques avec la réfection de ses locaux et son nouveau siège en cours d'achèvement.

On note cependant qu'au niveau sectoriel des efforts restent à faire en termes de locaux, de véhicules et de gestion du matériel notamment informatique.

#### **III.3.2.2 Perspectives 2009**

L'INSD doit emménager dans ses nouveaux locaux en 2009 et disposera d'un intranet. Les locaux de deux directions régionales de l'INSD seront rénovés pour améliorer leur cadre de travail.

Au niveau sectoriel, la Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires, créée en mars 2009, sera dotée de locaux

### **III.3.3 Ressources financières**

Le financement du SSN provient de plusieurs sources, internes comme externes.

#### **III.3.3.1 Résultats attendus du SDS 2004-2009**

Pour assurer de façon durable le financement des activités statistiques, le SDS 2004-2009 avait prévu d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de financement de la production et de l'utilisation des statistiques. Pour cela, il fallait :

- élaborer et appliquer un plan de financement des opérations statistiques courantes : enquête de conjoncture, enquête permanente agricole, enquête prix, enquête cheptel, statistiques administratives etc. ;
- élaborer et appliquer un plan de financement des opérations statistiques spéciales : RGPH, recensement agricole, enquête sur les conditions de vie des ménages, enquête démographique intercensitaire, enquête démographique et de santé, etc.

#### **III.3.3.2 Résultats obtenus à fin 2008**

Lors de l'élaboration du SDS révisé, une des recommandations était la mise en place par le gouvernement d'un fonds de développement de la statistique qui servirait à financer la statistique de façon durable. Au Burkina Faso, l'Etat contribue énormément au financement des activités statistiques mais, malgré cet effort beaucoup reste à faire.

L'enquête sur l'état des lieux a montré que certains ministères ne bénéficient pas d'une allocation budgétaire pour la réalisation de leurs activités statistiques. On peut citer le MASSN, le MATD, le MHU, le MID et MPDH. Il est à noter que toutes les activités statistiques du MATD sont financées à 100% par le PDSSN.

L'enquête a montré que la quasi-totalité (91%) des structures productrices de données statistiques ont besoin d'un financement spécifique pour la réalisation de certaines de leurs activités. Toutefois, ces structures souffrent souvent plus d'un déficit de capacités pour la programmation de leurs activités que d'un manque de financement.

La situation de l'INSD (cf. tableau 5) est assez différente avec un fort accroissement de son budget durant les cinq dernières années.

**Tableau 5 : Evolution du budget de l'INSD de 2004 à 2008 (en millions FCFA)**

	2004	2005	2006	2007	2008
Budget exécuté	270,3	457,7	586,6	514,7	1 169,8
Dont					
Enquêtes ponctuelles	204,9	210,5	350,1	139,3	159,2
Personnel	14,5	122,0	167,5	227,0	274,0

Source : DAF/INSD

Beaucoup de partenaires multilatéraux et bilatéraux accompagnent l'Etat dans son effort de financement. 43,3% des structures bénéficient irrégulièrement d'une contribution annuelle des partenaires techniques et financiers mais 38,3% n'en ont jamais bénéficié.

Les partenaires multilatéraux appuyant la production statistique sont :

- la Banque mondiale qui appuie beaucoup de structures dans le financement de leurs activités, à travers le PDSSN. Parmi les activités, on trouve des activités diverses comme des tableaux de bord, des enquêtes, des renforcements de capacités, la mise en place de base de données, des activités de coordination ;
- le PNUD finance les activités de collectes, des consultations sur l'évaluation du système de production statistique, la comptabilité environnementale, etc. ;
- l'Union européenne finance des activités de collecte et de formation et apporte un appui au renforcement des capacités à travers le projet ARC-SSN ;
- l'UNFPA apporte un soutien financier dans la réalisation des RGPH, dans les EDS, dans des activités de collecte et de renforcement des capacités etc. ;
- la BAD finance le PCI, etc.

Les partenaires bilatéraux soutenant la production statistique sont la Suède, les Pays Bas, le Luxembourg, le Danemark et la France.

Deux projets ont appuyé le SSN de manière permanente durant le premier SDS :

- le PDSSN avec un financement de 4 768,2 millions FCFA sur la période 2004 – 2008
- le projet ARCS avec un financement de 872,3 millions FCFA sur la période 2005 – 2008

Dans le financement des activités statistiques d'envergure, l'Etat fait donc de grands efforts Si on prend la réalisation des opérations d'envergure en 2007, l'Etat a financé 62% du budget et les partenaires techniques et financiers le reste.

Le financement du quatrième RGPH est significatif du mode de financement des opérations statistiques d'envergure au Burkina avec une part très importante pour l'Etat et le reste étant réparti entre plusieurs bailleurs (cf. Tableau 6)

**Tableau 6: Budget du 4ème RGPH par source de financement**

Sources de financement	Montant (en millions FCFA)
Etat	6 546,9
PDSSN	733,6
Système des Nations Unies	500,0
Luxembourg	710,0
Danemark	86,0
Total	8 576,4

Source : INSD

Les formations de cadres statisticiens ont été financées durant la période 2004-2008 à hauteur de 1 milliard FCFA par l'Etat et de 500 millions par le PDSSN.

La question relative à la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la statistique a été approfondie dans le cadre de la révision du SDS. Le fonds de développement de la statistique est destiné à rendre plus durable le financement de la statistique. Le Gouvernement, lors du Conseil des ministres du 06 février 2008, a donné son approbation pour sa mise en place.

Une équipe composée de l'INSD, du SP-CNS et de la DGTCP a été mise en place pour réfléchir sur les modalités du fonctionnement du fonds.

### **III.3.3.3 Perspectives 2009**

En 2009, l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM), dont le budget de 2,5 milliards CFA est supporté à 80% par l'Etat et 20% par la Banque mondiale à travers le PDSSN, sera réalisée.

Pour le fonds de développement de la statistique, il conviendra en 2009 de poursuivre une réflexion détaillée sur les mécanismes institutionnels de cette stratégie de financement, afin de l'intégrer dans le Schéma directeur de la statistique 2010-2015.

## **III.4 Etat de la production statistique**

L'état de la production statistique décrite ici évalue la mise en œuvre du SDS 2004-2009.

### **III.4.1 Résultats attendus du SDS 2004-2009**

Le premier objectif stratégique du SDS 2004-2009 était de réaliser une production statistique nécessaire.

Trois objectifs opérationnels avaient été définis :

1. adapter continuellement la production aux besoins ;
2. définir et respecter les normes de qualité ;
3. adhérer aux règles professionnelles internationales et d'éthique.

La réalisation du premier objectif devait passer par :

- la production des statistiques de la gouvernance ;
- la production des statistiques sur l'état de la population ;
- la production des statistiques sur la conjoncture économique et sociale ;
- La production des statistiques sur les conditions de vie des ménages ;
- la production des statistiques sur l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, la pêche et l'environnement ;
- l'amélioration de la production des statistiques sur les activités non agricoles ;
- l'évaluation des indicateurs macro-économiques et l'élaboration des comptes nationaux ;
- la production des statistiques sur le budget et les finances.

Pour atteindre le deuxième objectif, la démarche qualité devait être progressivement appliquée à toutes les opérations statistiques et à l'ensemble des structures productrices de données statistiques. A cet égard, il importait de veiller à une bonne application des normes de qualité communément utilisées au niveau international et par les acteurs du SSN.

Par rapport à l'objectif 3, les acteurs du SSN devaient respecter les règles professionnelles internationales et d'éthique.

### III.4.2 Résultats obtenus à la fin 2008

La mise en œuvre du SDS 2004-2009 a été marquée par une mobilisation appréciable des autorités politiques nationales, des producteurs, des utilisateurs de statistiques et des partenaires au développement. En matière de production statistique, elle a permis des acquis indéniables.

Par rapport à l'adaptation continue de la production statistique aux besoins des utilisateurs, des avancées sont enregistrées dans les différents domaines.

Les principales productions disponibles sont indiquées dans le Tableau 7 et le Tableau 8 ci-dessous.

**Tableau 7: Publications de l'INSD parues durant le SDS 2004-2009**

<b>Structures</b>	<b>Publications</b>
Direction de la coordination et de la coopération statistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistique (Edition 2006, Edition 2007, Edition 2008)</li> <li>- Tableau de bord de la gouvernance Edition 2007</li> <li>- Dépliants statistiques régionaux (Edition 2007, Edition 2008)</li> </ul>
Direction de la Démographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publications thématiques du recensement de 2006</li> <li>- Synthèse des résultats définitifs du recensement 2006</li> <li>- Rapport de l'enquête nationale sur le travail des enfants 2006</li> <li>- Enquêtes par grappes à indicateurs multiples 2006</li> <li>- Tableau de bord social (Edition 2005, Edition 2006, Edition 2007, Edition 2008)</li> <li>- Enquête démographique et de santé 2003</li> </ul>
Direction des études économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes nationaux 1985-2001, Edition 2006</li> <li>- Tableau de bord de l'économie (trimestriel, depuis 2<sup>ème</sup> trimestre 2006)</li> <li>- Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté : le point de vue de la population Enquête 1-2-3, 2001-2003</li> </ul>
Direction des statistiques générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice harmonisé des prix à la consommation (mensuel)</li> <li>- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté 2007</li> <li>- Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et le suivi de la pauvreté 2005</li> <li>- Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003</li> </ul>
Direction régionale des Hauts-Bassins	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistique 2008 de la région des Cascades</li> <li>- Annuaire statistique 2007 de la région des Cascades</li> <li>- Fichier des localités des Hauts-Bassins, analyse des conditions sociales et économiques des localités rurales (septembre 2007)</li> <li>- Fichier des localités des Hauts-Bassins, résultats par provinces et communes (septembre 2007)</li> <li>- Recueil statistique de la région des Hauts-Bassins (septembre 2006)</li> </ul>
Direction régionale de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistique de la région de l'Est, Edition 2008</li> <li>- Recueil d'indicateurs statistiques de la région de l'Est (août 2008)</li> <li>- Répertoire des points d'activités de la région de l'Est (janvier 2008)</li> <li>- La pauvreté dans la région de l'Est (2007)</li> <li>- Annuaire statistique de la région de l'Est, Edition 2006</li> <li>- Recueil statistique de la région du Centre-Est, Edition 2005</li> <li>- Recueil statistique de la région de l'Est 1995-2005</li> </ul>
Direction régionale du Sahel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire statistique 2007 de la région du Sahel</li> <li>- Recueil statistique de la région du Sahel 1997-2006</li> </ul>
Observatoire national de la pauvreté et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données pour suivre et évaluer la pauvreté et le développement humain durable, Edition 2005</li> <li>- Métadonnées pour comprendre et utiliser les indicateurs de suivi de la pauvreté et du développement humain durable (juin 2004)</li> </ul>

**Tableau 8: Publications des autres structures du SSN parues durant le SDS 2004-2009**

Ministères	Structures	Publications
MAHRH	DGPER	- Résultats de l'Enquête Permanente Agricole (EPA) 2004/2005 - Statistiques sur les populations agricoles – Enquêtes permanentes agricoles de 1993 à 2003 - Résultats de l'Enquête Permanente Agricole (EPA) 2003/2004
MAHRH	SONAGESS	- Annuaire des prix - Bulletin hebdomadaire d'information sur les prix - Bulletin trimestriel d'information sur les prix
MASSN	DEP	- Annuaire statistique du préscolaire 2006/2007 - Répertoire des structures préscolaires 2006/2007
MCTC	DGT	- Tableau de bord statistique (annuel) - Compendium des statistiques touristiques
MEBA	DEP	- Annuaire statistique (annuel) - Synthèse de l'Annuaire statistique (annuel) - Tableau de bord de l'éducation (2005/2006, 2006/2007, 2007/2008) - Carte éducative (2003/2004, 2004/2005, 2005/2006) - Evaluation des acquis scolaires (2004/2005, 2005/2006, 2006/2007) - L'éducation nationale en chiffres (2006/2007),
MEF	DEP	- Annuaire statistique des finances publiques 2008
MESSRS	DEP	- Annuaire statistique des enseignements secondaire et supérieur (annuel) - Tableau de bord des enseignements secondaire et supérieur 2006/2007
Ministère Santé	DEP	- Annuaire statistique de la santé (annuel) - Tableau de bord de la santé (annuel) - Répertoire des établissements privés de soins (2008) - Analyse des résultats du recensement des établissements privés de soins (2008) - Synthèse de l'annuaire statistique de la santé 2005 - Carte sanitaire (Edition 2005, Edition 2007)
Ministère Justice	DEP	- Annuaire statistique de la justice (Edition 2007, Edition 2008) - Tableau de bord de la justice (Edition 2007, Edition 2008)
MJE	ONEF	- Recueil de données sur l'emploi et la formation professionnelle (annuel) - Tableau de bord sur l'emploi (2005)
MMEC	SONABEL	- Rapport d'activités (annuel)
MRA	DGPSE	- Les statistiques du secteur de l'élevage (annuel)
MT	DEP	- Annuaire statistique éditions 2007 et 2008 - Rapport de l'enquête transfrontalier 2008
MTSS	DSIP	- Annuaire statistique (annuel) - Document d'analyse des données de l'annuaire (annuel)
MTSS	CNSS	- Annuaire statistique (annuel)

Source : enquête auprès des structures

### III.4.2.1 Résultats par rapport à l'objectif « adapter continuellement la production aux besoins »

#### ***Production des statistiques de la gouvernance***

Des efforts remarquables ont été réalisés dans la production des statistiques judiciaires. Une étude diagnostic du système statistique judiciaire a été réalisée en 2007. La conception de la maquette de l'annuaire statistique judiciaire et la formation du personnel aux outils de collecte et aux nouveaux registres ont permis l'élaboration d'un annuaire statistique sur la période 2000-2006. En 2008, l'élaboration de l'annuaire statistique 2007 a été accompagnée de celle d'un tableau de bord pour analyser les principaux indicateurs calculés.

Des études sur la mendicité et la prostitution ont été réalisées respectivement en 2006 et en 2007. Leurs résultats vont permettre une meilleure connaissance de ces phénomènes dont l'éradication nécessite la formulation de meilleures stratégies.

L'enquête auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat et le sondage d'opinion auprès des utilisateurs de services publics ont été réalisés en 2004. Depuis lors, elles sont prises en compte par les enquêtes QUIBB réalisées en 2005 et 2007. Les résultats ont permis

l'identification de mesures correctives sur la gestion des marchés et services publics, ce qui contribue à la promotion de la bonne gouvernance.

Des efforts restent à faire dans le domaine de la mise à jour de la liste électorale : le dernier recensement administratif date de 2004, celle prévue en 2007 n'ayant pas été réalisée.

En plus des activités prévues, il faut noter la réalisation par l'INSD des tableaux de bord de la gouvernance de 2007 et de 2008. Une étude d'impact sur les mesures du PAP-CSLP en 2006 et 2007 a également été réalisée en 2006/2007.

Au niveau de la production statistique couvrant l'ensemble des secteurs, on peut noter :

- depuis 2006, la reprise de la production de l'annuaire statistique de l'INSD ;
- depuis la création des directions régionales de l'INSD, la production de recueils et d'annuaires statistiques régionaux ;
- depuis 2007, la production de dépliants statistiques nationaux et régionaux.

Par ailleurs, l'INSD a mis en œuvre le Système d'information sur les localités qui doit permettre de disposer chaque année d'informations sur l'ensemble des localités du Burkina.

Le SSN produit également les indicateurs pour le suivi du CSLP et des OMD.

### ***Production des statistiques sur l'état de la population***

Des réalisations importantes ont été enregistrées.

Le recensement général de la population et de l'habitation a été réalisé en 2006 comme prévu. Les principaux résultats définitifs ont été diffusés en 2009 et les projections démographiques sont disponibles. Les rapports d'analyses thématiques sont en cours de diffusion.

L'enquête à indicateurs multiples (MICS III) et une enquête sur le travail des enfants ont été réalisées en 2006. Les rapports définitifs sont disponibles.

Concernant la production des statistiques sur l'état civil, le processus de généralisation de l'activité dans toutes les communes et la mise en place de l'observatoire permanent sont en cours. Les capacités logistiques des structures du MATD impliquées dans l'élaboration des actes et l'élaboration des statistiques d'état civil ont été renforcées avec l'appui du PDSSN. Un annuaire est en cours de validation sur les données des années 2005, 2006 et 2007. Par ailleurs, un document d'analyse est en préparation.

Depuis 2006, l'INSD produit chaque année le tableau de bord social (TBS). L'édition de 2005 a été diffusée. Les éditions de 2006 et 2007 sont en cours d'impression mais les documents sont accessibles sur le site Web de l'INSD.

La seule opération non exécutée est l'enquête démographique et de santé (EDS IV) dont la réalisation prévue en 2008 a été retardée, et sera exécutée en 2009.

### ***Production des statistiques sur la conjoncture économique et sociale***

Dans ce domaine, les résultats obtenus fin 2008 sont relativement satisfaisants.

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est régulièrement publié. Cependant, le calcul de l'indice national n'est pas encore réalisé. Toutefois, les relevés des prix régionaux, suspendus en 2005 et 2006, ont repris dans le cadre de la conduite des activités de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages et dans la perspective du calcul de l'indice national.

Des bulletins hebdomadaires, trimestriels et annuels d'informations sur les prix des produits agricoles sont publiés par la SONAGESS.

L'enquête annuelle auprès des tributaires des marchés de l'Etat a été réalisée en 2004.

L'élaboration des mercuriales des prix a également été régulièrement réalisée jusqu'en 2008.

Après le recensement industriel et commercial (RIC) de 1998, le sixième RIC a été préparé en 2008 et il sera réalisé en 2009.

L'enquête annuelle sur l'emploi et la formation professionnelle n'a été réalisée qu'en 2008.

Une enquête sur l'adéquation emploi et formation professionnelle et une étude sur les créneaux porteurs d'emploi ont été réalisées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale.

La collecte des données sur la production industrielle a repris en 2006 mais l'IPI n'est pas calculé par l'INSD pour des raisons techniques et la méthodologie sera mise à jour sur la base des résultats du RIC.

La collecte des données pour les notes de conjoncture a démarré mais la publication n'a pas encore débuté pour des raisons techniques.

L'enquête de rénovation de la base de l'IHPC a été réalisée en 2008 en même temps que dans les autres Etats membres de l'UEMOA.

Le programme PCI a été mis en œuvre en 2008 avec des travaux dans les domaines des prix et de la comptabilité nationale selon des méthodologies communes à l'ensemble des pays africains.

Les travaux de prévisions macroéconomiques ont été régulièrement menés par le Comité de prévision et de conjoncture à travers l'Instrument automatique de prévision (IAP).

Au-delà des productions prévues, il faut noter la réalisation du répertoire des centres de formation professionnelle, ainsi que l'élaboration régulière des tableaux de bord trimestriels de l'économie et de l'annuaire statistique de l'emploi.

### ***Production des statistiques sur les conditions de vie des ménages,***

L'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) prévue en 2008 doit démarrer au cours du troisième trimestre 2009.

L'enquête légère annuelle sur les conditions de vie des ménages (QUIBB) a été réalisée en 2005 et en 2007. Elle n'a pas été réalisée en 2006 et en 2008 du fait respectivement de la conduite du RGPH et de la préparation de l'enquête intégrale.

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel prévue en 2008 est reportée en 2010.

L'élaboration des statistiques sectorielles a enregistré des améliorations remarquables. On note une diversification de la production et une réduction de leur délai de disponibilité. Les annuaires statistiques de la santé, de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique, du travail et de la sécurité sociale sont accompagnés d'un rapport d'analyse des principaux indicateurs communément appelé tableau de bord. L'annuaire statistique de la sécurité sociale est régulièrement publié par la CNSS.

Au niveau des statistiques sanitaires, en dehors des deux produits cités, il est élaboré une synthèse de l'annuaire statistique et une carte sanitaire mise à jour régulièrement. Un rapport annuel sur la qualité des données a été réalisé depuis 2005. Les comptes nationaux de la santé 2005 et 2006 ont aussi été élaborés. Toutefois, les insuffisances du logiciel de traitement et de la gestion des bases de données constituent une contrainte majeure.

Au niveau des statistiques de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, il est produit en plus, une carte scolaire tenue à jour, une synthèse de l'annuaire et un rapport annuel sur la qualité des données.

Les statistiques de l'enseignement secondaire qui n'existaient pratiquement pas paraissent régulièrement depuis 2006. De même, les annuaires statistiques de 2006/2007 et 2007/2008 des statistiques de l'enseignement supérieur ont été publiés. Un tableau de bord a été également publié pour l'année scolaire 2006/2007.

## ***Production des statistiques sur l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, la pêche et l'environnement***

Le recensement général de l'agriculture (RGA) a démarré en 2006 comme prévu. La collecte des informations est terminée et l'exploitation des données est en cours.

L'enquête permanente agricole a été réalisée de 2004 à 2008. La base de sondage du RGPH 2006 a été utilisée comme prévu lors des deux dernières enquêtes.

L'enquête « suivi des troupeaux » prévue pour être réalisée tous les trois ans à partir de 2004 n'a pas encore été réalisée.

L'enquête maraîchère a été régulièrement réalisée jusqu'en 2005 et reconduite comme module spécifique du RGA en 2008. Son interruption était due à un problème de financement.

Deux enquêtes sur l'environnement ont été réalisées. Il s'agit de l'enquête annuelle sur la production de biens et services environnementaux et l'enquête annuelle sur les dépenses de protection de l'environnement. Un fascicule sur le projet de comptabilité environnementale est disponible.

L'inventaire forestier et l'inventaire faunique n'ont pas pu être réalisés essentiellement pour des raisons de non disponibilité de ressources financières.

## ***Production des statistiques des activités non agricoles***

Les travaux prévus dans le cadre de l'amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat à savoir l'enquête trimestrielle de production industrielle, l'élaboration du répertoire des établissements commerciaux et artisanaux, la réalisation de l'enquête légère trimestrielle sur le commerce et l'artisanat n'ont pas été réalisées.

Dans le secteur des transports, deux enquêtes ont été réalisées dont une sur le trafic urbain et inter urbain en 2007 et l'autre sur le trafic routier frontalier en 2008. Toutefois, le fichier central automobile et la méthodologie de collecte des statistiques sur les accidents de la circulation n'ont pas été élaborés.

Un répertoire des acteurs du transport routier a été élaboré ainsi qu'un premier annuaire des transports.

Les statistiques du commerce extérieur sont disponibles sans être diffusées sous forme de publication.

Une enquête sur la gouvernance des entreprises a été réalisée dans le cadre du Mécanisme d'évaluation par les pairs en 2008.

Une étude sur la situation des indicateurs de référence pour le suivi du programme sectoriel des transports a été réalisée par l'INSD.

Les statistiques sur la production d'eaux brute et potable, la consommation d'eau potable et le suivi de la clientèle ainsi que les statistiques de production et de distribution d'électricité sont élaborées. Cependant, les statistiques sur les ressources en eau ne sont pas élaborées.

## ***Indicateurs macro-économiques et élaboration des comptes nationaux,***

La périodicité de la production des comptes a été améliorée. Le compte de la nouvelle année de base de 1999 et les comptes des années 2000 et 2001 ont été élaborés en l'espace de trois ans avec le module ERETES. Par ailleurs, une rétopolation par rapport à l'année de base a été effectuée sur les comptes de 1985 à 1998 avec l'appui technique d'AFRISTAT.

La dernière publication de septembre 2006 contient une série cohérente sur les agrégats macroéconomiques de 1985 à 2001.

Au cours des trois dernières années, les comptes des années 2002 à 2005 ont été élaborés. Une consolidation des comptes nationaux de 1999 à 2005 sera réalisée et publiée en 2009.

Des données complémentaires sur les entreprises sont attendues de la Direction générale des impôts pour l'élaboration des comptes nationaux de 2006.

Les balances des paiements sont régulièrement élaborées et fin 2008, celle de 2007 était disponible. Les statistiques monétaires sont régulièrement produites et publiées par la BCEAO.

L'enquête annuelle sur les marges commerciales n'a été réalisée qu'en 2005.

La matrice de comptabilité sociale (MCS) a été mise en place. Les MCS 2001 et 2002 sont disponibles.

### ***Production des statistiques sur le budget et les finances,***

L'annuaire statistique sur les finances publiques dont le processus d'élaboration a fait l'objet d'une formation des agents de la DEP/MEF en 2007 a été réalisé en 2008.

Plusieurs rapports ont été produits : rapport global sur les finances publiques 2006, rapport du marché des assurances, rapport sur les situations des recouvrements et des dépenses des collectivités territoriales, rapport sur la situation de la dette publique, mercuriales sur les prix 2007 des fournitures et des bâtiments et travaux publics, rapport de l'enquête sur les écarts des prix pratiqués et ceux de la mercuriale des prix des fournitures, rapports sur la situation d'exécution du budget, rapport sur le recensement fiscal, statistiques douanières générales 2006, balance générale du Trésor, rapport sur les marchés publics de l'Etat.

Les Tableaux des opérations financières de l'Etat (TOFE) sont régulièrement élaborés.

L'enquête annuelle sur les dépenses publiques des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA a été régulièrement réalisée jusqu'en 2007.

Toutefois, la revue des finances publiques et la base de données économiques, financières et monétaires avec possibilité d'accès en ligne n'ont pas été réalisées.

### **III.4.2.2 Résultats par rapport à l'objectif « Définir et respecter les normes de qualité »**

La recherche de la qualité des produits statistiques à travers le respect des normes de production est une préoccupation constante du SSN. À la fin 2008, les résultats obtenus sont appréciables mais des efforts restent à faire.

La mise en œuvre de la démarche qualité appliquée à toutes les opérations statistiques et à l'ensemble des structures productrices de données statistiques a déjà démarré au MEBA et au Ministère de la santé où des rapports qualité ont été produits en 2005, 2006 et 2007 ainsi qu'au MESSRS en 2007 et à l'INSD pour l'enquête QUIBB 2005.

L'adoption de la nomenclature d'activités et de produits, élaborée pour les pays membres d'AFRISTAT s'est traduite par l'adoption de la NOPEMA et la NAEMA pour l'élaboration des comptes nationaux;

Les codes géographiques (région, province, communes, villages/secteurs) en usage dans les enquêtes et recensements démographiques sont disponibles sur support papier et support informatique mais la généralisation de son emploi n'est pas encore suffisante.

Il faut également noter l'adoption de la nomenclature budgétaire de l'UEMOA par la Direction générale du budget.

Le respect des normes d'établissement et de diffusion des données statistiques prévues par le SGDD conçu par le FMI et auquel a adhéré le Burkina Faso n'est pas totalement effectif.

L'élaboration d'un rapport sur les pratiques en vigueur pour l'établissement et la diffusion des statistiques et les plans d'amélioration de ces pratiques à court et long termes, recommandés par le SGDD n'ont pas été réalisés.

La base de sondage multifonctions élaborée à partir des données du RGPH 2006 (liste des zones de dénombrement avec leur taille en population et en ménages) est disponible. Il reste à promouvoir sa mise à disposition pour les enquêtes socio-économiques.

La base de sondage agricole stratifiée et la base de sondage horticole qui devaient être élaborées à partir des données du RGPH 2006 et de celles du RGA ne sont pas encore réalisées.

Le recueil des concepts, indicateurs, définitions et méthodologies utilisées dans le système statistique national, validé en mai 2009, sera largement diffusé avant la fin de 2009.

Un manuel de procédures pour la réalisation d'une opération statistique a été rédigé mais n'a pas été diffusé.

### **III.4.2.3 Résultats par rapport à l'objectif « Adhérer aux règles professionnelles internationales et d'éthique »**

Le Burkina a adhéré aux règles professionnelles internationales et d'éthique en les intégrant dans la nouvelle loi statistique.

La Charte africaine de la statistique a été adoptée par le Sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine et les procédures de ratification sont en cours au Burkina.

### **III.4.3 Perspectives 2009**

Par rapport aux trois objectifs évoqués, de nombreuses activités sont programmées en 2009.

#### **III.4.3.1 Situation par rapport à l'objectif « adapter continuellement la production aux besoins »**

En termes de production statistique pour 2009, on peut noter, au niveau de l'INSD :

- la réalisation en mars 2009 du RIC. 40 000 entreprises ont été recensées. Le rapport d'analyse des données du RIC et le répertoire des entreprises seront disponibles d'ici fin 2009.
- la consolidation des comptes nationaux de 1999 à 2005 et leur publication pour répondre aux besoins d'informations macroéconomiques des utilisateurs.
- le démarrage de la collecte des données pour l'élaboration des comptes de 2007 et 2008.
- la réalisation de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages. La formation du personnel a été réalisée et la collecte des données a démarré en juillet 2009 pour durer jusqu'en juin 2010.
- l'élaboration et la publication mensuelle de l'IHPC ;
- l'élaboration et la publication du rapport de l'enquête de rénovation de la base de l'IHPC ;
- la finalisation des travaux d'analyse des données du RGPH 2006 à travers la dissémination des quinze rapports thématiques et l'élaboration de quinze monographies ;
- la réalisation de la collecte de l'EDS IV;
- la publication des résultats du Système d'information sur les localités ;
- la conception d'un répertoire des entreprises et l'élaboration des notes trimestrielles de conjoncture qui seront réalisées dès la disponibilité des résultats du RIC ;
- l'élaboration des tableaux de bord sociaux, de la gouvernance et de l'économie ;
- l'élaboration de l'annuaire statistique national, des annuaires statistiques et des recueils régionaux, et des dépliants statistiques ;
- la production des indicateurs sur l'environnement.

En termes de production statistique pour 2009, on peut noter, au niveau des principales structures :

- DEP/MEBA : annuaire statistique, synthèse de l'annuaire, tableau de bord, carte scolaire, recueil des indicateurs actualisés de l'éducation de base, « éducation nationale en chiffres » ;
- DGISS/Santé : annuaire statistique, tableau de bord, carte sanitaire, recueil des indicateurs actualisés de la santé, bulletin trimestriel d'information sanitaire ;

- DGPER/MAHRH : publications des résultats du RGA, résultats de l'enquête permanente agricole, annuaire statistique ;
- DGPSE/MRA : annuaire statistique, résultats de l'enquête nationale de suivi des troupeaux ;
- DEP/MESSRS : annuaire statistique, tableau de bord, recueil des indicateurs actualisés des enseignements secondaire et supérieur ;
- DEP/Justice : annuaire statistique et tableau de bord ;
- DEP/Finances : annuaire statistique ;
- DSIP/MTSS : annuaire statistique, document d'analyse des données de l'annuaire, bulletin bimensuel ;
- ONEF/MJE : annuaire statistique, tableau de bord, bulletin trimestriel, fichier sur les centres de formation professionnelle ;
- DEP/MFPRE : annuaire statistique ;
- DEP/Transports : annuaire statistique ;
- DEP/MATD : publication des statistiques 2005 à 2008 sur l'état civil.

#### **III.4.3.2 Situation par rapport à l'objectif « Définir et respecter les normes de qualité »**

Un atelier de validation du recueil des concepts, indicateurs, définitions et méthodologies utilisés dans le Système statistique national a été réalisé en mars 2009. Le document sera largement diffusé auprès des acteurs du SSN.

L'expérience de la démarche qualité entamée au niveau du MEBA, du Ministère de la santé et de l'INSD va être partagée avec les autres structures au cours de l'année 2009.

#### **III.4.3.3 Résultats par rapport à l'objectif « Adhérer aux règles professionnelles internationales et d'éthique »**

Les statisticiens n'ayant pas encore prêté serment le feront au cours de l'année 2009 conformément aux prescriptions de la loi statistique.

La Charte africaine de la statistique sera ratifiée par l'Assemblée nationale.

### **III.5 Accessibilité, diffusion**

La mise à disposition régulière et à temps d'une information statistique de qualité couvrant l'ensemble des besoins favorise la bonne gouvernance et la transparence et participe des pré-requis nécessaires à l'émergence économique et sociale. La diffusion (et corrélativement l'accessibilité) est donc d'une grande importance dans la chaîne d'activités d'une structure productrice de données statistiques.

Les principaux résultats attendus du SDS 2004-2009 sont présentés par rapport à son objectif stratégique 2 à savoir « Assurer le partage efficace de l'information statistique » qui se décompose en trois objectifs opérationnels :

- Analyser suffisamment les données statistiques pour apporter le maximum d'éclairage sur les phénomènes décrits ;
- Développer la culture statistique ;
- Réaliser la diffusion directionnelle et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation.

#### **III.5.1. Résultats attendus du SDS 2004-2009**

Les résultats attendus de l'objectif opérationnel 1 « Analyser suffisamment les données statistiques pour apporter le maximum d'éclairage sur les phénomènes décrits », de pousser l'analyse jusqu'à traduire les résultats en langage clair pour les différentes catégories de cibles

d'utilisateurs et de réaliser toutes les analyses thématiques pertinentes sur les données des enquêtes afin de tirer le maximum de leur substance.

Les résultats attendus de l'objectif opérationnel 2 « Développer la culture statistique » sont d'intensifier la diffusion à la presse des productions statistiques et de former à l'utilisation des statistiques les différents publics cibles.

Enfin la réalisation de l'objectif opérationnel 3 « Réaliser la diffusion directionnelle et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation » passe par La stratégie d'informatisation du système statistique national et l'archivage et la diffusion.

### **III.5.2. Résultats obtenus à la fin de 2008**

Par rapport à l'accessibilité et à la diffusion des données, des acquis importants ont été constatés.

#### **III.5.2.1 Analyser suffisamment les données statistiques pour apporter le maximum d'éclairage sur les phénomènes décrits**

Les différents annuaires publiés sont accompagnés de documents d'analyse (tableaux de bord) dans le domaine de la santé, de l'éducation, du transport, de la justice, du travail et de la sécurité sociale, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Au niveau de l'INSD, dix-sept rapports d'analyses thématiques et quinze monographies du RGPH sont en cours de finalisation.

#### **III.5.2.2 Développer la culture statistique**

En 2008, dans l'objectif de promouvoir la diffusion par la presse des productions statistiques à travers les communiqués de presse, une formation a été réalisée au profit de l'INSD.

Dans le domaine de la formation des utilisateurs, un plan de formation des utilisateurs a été élaboré avec l'appui de l'Union européenne et il sera mis en œuvre en 2009.

Pour développer davantage la culture statistique, la journée africaine de la statistique est régulièrement célébrée. Cette cérémonie donne lieu à des conférences de presse et à d'autres sensibilisations à la statistique par les médias notamment.

Au niveau du MEBA, on peut signaler l'organisation des journées portes ouvertes qui contribuent à sensibiliser les utilisateurs sur les statistiques de l'éducation.

Des dépliants et plaquettes d'information sur le CNS, sur l'INSD, sur les textes organisant le SSN et sur les principaux indicateurs nationaux et régionaux ont été largement diffusés.

Cependant, le bulletin d'information au sein de l'INSD n'a pas encore vu le jour. De même, les cérémonies des prestations de serment des statisticiens dont la première a eu lieu avant l'année 2004 n'a pu être rééditée au cours de la période de mise en œuvre du SDS.

En dehors de l'élaboration des outils de sensibilisation/formation par grande catégorie d'utilisateurs dont un programme de formation existe et qui sera mis en œuvre en 2009, la relecture du programme de formation des écoles supérieures et secondaires pour tenir compte d'un module de statistique descriptive et de la spécialité ainsi que la détermination et la rédaction de modules par école et filière, ainsi que l'accueil d'élèves des écoles professionnelles non destinés à la carrière de statisticien pour un court stage de sensibilisation au sein de l'INSD n'ont pas été réalisées.

#### **III.5.2.3 Réaliser la diffusion directionnelle et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation**

##### ***Stratégie d'informatisation***

Pour la stratégie d'informatisation du SSN, un Schéma directeur informatique (SDI) a été élaboré en 2005. Ce SDI visait l'informatisation, la mise en réseau et la création de bases de données pour l'ensemble du SSN.

On peut également signaler le développement de deux logiciels de gestion administrative et financière (SEMPI et RESHUM) au profit de l'INSD. Un logiciel de traitement des données du SNIS a été élaboré mais n'est pas encore fonctionnel du fait des insuffisances constatées.

Dans le domaine de l'archivage, le logiciel Toolkit a permis de stocker les données des grandes opérations au niveau de l'INSD et de la DGPER.

D'autres outils informatiques ont été mis en place aux niveaux national et régional : IMIS, DEVINFO, MARW.

### ***Diffusion et communication***

Plusieurs études sur la diffusion et la communication ont été réalisées dans le but de définir une politique en la matière.

L'enquête sur l'état des lieux du SSN réalisée en septembre 2008 a permis d'évaluer le niveau de diffusion des produits du SSN, les voies de diffusion de ces produits et les difficultés rencontrées, avec les résultats suivants :

- *Niveau de diffusion des produits*

Le niveau de diffusion des produits des structures au cours des trois dernières années se présente comme suit :

- en 2006, 60% des structures ont assuré une diffusion d'au moins la moitié des statistiques produites, et 21,8% n'ont diffusé aucune production ;
- en 2007, près de 7 structures sur 10 ont diffusé au moins la moitié des statistiques produites et environ deux structures sur 10 n'ont diffusé aucune de leurs productions ;
- en septembre 2008, 56,1% avaient déjà diffusé au moins la moitié des statistiques produites.

Le niveau de diffusion des produits du SSN a connu une amélioration au cours des 3 dernières années.

**Tableau 9: Evolution du niveau de diffusion des produits statistiques**

Année	% des structures suivant le niveau de diffusion des produits					
	Toutes les statistiques	Plus de la moitié des statistiques	Moins de la moitié des statistiques	Aucune	Sans objet	Total
2006	47,3	12,7	16,4	21,8	1,8	100
2007	47,4	19,3	17,5	14,0	1,8	100
2008	36,8	19,3	15,8	28,1	0,0	100

Source : Enquête sur l'état des lieux du Système statistique national

- *Moyens de diffusion des données*

Les moyens courants utilisés pour la diffusion des statistiques par les structures du SSN sont : les sites WEB, les CD-Rom, les fichiers électroniques et le support papier. Les documents sur support papier sont diffusés ou seulement disponibles dans les bibliothèques des structures.

La majorité des structures productrices de données statistiques privilégie les supports papiers et les fichiers électroniques : 86,7% utilisent le support papier et 79,7% le format électronique comme moyens de diffusion. Certaines structures disposent de listes d'utilisateurs à qui elles transmettent systématiquement les documents.

Les CD sont utilisés par seulement 22,2% des structures du SSN, et environ 4 producteurs sur 10 ont leur production seulement disponible en bibliothèque.

Une faible proportion des structures du SSN utilise les sites WEB comme moyens de diffusion : 19,0% des structures emploient leur site WEB et 21,1% le site WEB de leur ministère de tutelle. Il faut toutefois noter que les productions de certaines structures telles que la DEP/MEBA, la DEP/MESSRS, la DEP/Santé, la DEP/Justice et la DEP/MTSS sont aussi diffusées à travers le site web de l'INSD.

- *Difficultés liées à la diffusion des produits*

Pour diffuser leurs statistiques, les structures du SSN sont pour la plupart confrontées à des difficultés financières. Celles-ci vont de la disponibilité tardive des financements, au manque de financement pour l'impression et l'achat des autres supports de diffusion.

En plus des difficultés d'ordre financier, il faut noter que le manque de matériels (ordinateurs, photocopieuses, etc.) et de fournitures de bureau est aussi un problème qui limite la diffusion des statistiques. Ces difficultés se rencontrent dans la plupart des structures.

Les difficultés rencontrées dans la diffusion de données sont également techniques. En effet 12,9% des structures enquêtées affirment faire face à ce problème. De ces difficultés on peut citer : les problèmes liés à l'impression, au manque de formation, à l'absence de politique de diffusion et également au retard dans la production des documents.

Enfin, on peut conclure qu'en raison des difficultés rencontrées, les délais de diffusion prévus par le SGDD sont rarement respectés. Les résultats de l'enquête auprès des structures bénéficiant de l'appui du PDSSN en témoignent dans le Tableau 10.

**Tableau 10: Situation sur la diffusion des résultats statistiques de 2007**

Agence d'exécution	Productions	Durée entre la période de référence et la diffusion des produits	Normes de diffusion du SGDD
INSD/DEE	Comptes nationaux 2002 et 2003	4-5 ans*	10-14 mois après année de référence
INSD/DD	Tableau de bord social 2006	18 mois	3-6 mois après année de référence
INSD/DD	RGPH de décembre 2006	22 mois	9-12 mois après recensement
INSD/DSG	Rapport QUIBB 2007	7 mois**	6-12 mois après l'enquête
DGPER	Rapport EPA 2007	20 mois*	6-12 mois après l'enquête
DEP/SANTE	Annuaire statistique 2006 de la santé	12 mois	3-6 mois après année de référence
DEP/MEBA	Annuaire statistique 2006-2007 de l'enseignement de base	1 mois	3-6 mois après la fin de l'année scolaire
DEP/Transport	Annuaire statistique des transports 2007	14 mois	3-6 mois après année de référence
DEP/Transport	Enquête sur le trafic urbain en 2007	8 mois*	6-12 mois après l'enquête
DSIP/MTSS	Annuaire 2005 et 2006 du travail et de la sécurité sociale	17 mois*	3-6 mois après année de référence
ONEF	Annuaire statistique 2006 de l'emploi	7 mois	3-6 mois après année de référence
DEP/MATD	Annuaire des statistiques d'état civil 2007	9 mois*	3-6 mois après année de référence

Source : Enquête auprès des agences d'exécution du PDSSN

\* : Données accessibles aux utilisateurs, mais pas officiellement diffusées au moment de la rédaction de ce rapport

\*\* : Données diffusées seulement sur le site WEB de la structure productrice

### **Accessibilité**

Il ressort de l'enquête auprès des utilisateurs de données statistiques que, moins de la moitié des utilisateurs obtiennent aisément les données statistiques comme l'indique le Tableau 11. Cette situation s'explique en général, par l'absence d'un document centralisant les informations au niveau des DEP des ministères de tutelle des structures productrices des données.

**Tableau 11: Situation sur l'accessibilité des statistiques officielles**

Statistiques utilisées	% des utilisateurs qui obtiennent aisément les données statistiques
Comptes nationaux	55
Statistiques du travail et de l'emploi	44
Statistiques démographiques	57
Statistiques agricoles	62
Statistiques de la santé	40
Statistiques des transports	40
Statistiques de l'éducation	60
Statistiques de la pauvreté	50
Ensemble	47

Source : Enquête auprès des utilisateurs de données statistiques, nos calculs

Moins de la moitié des utilisateurs ont un accès facile aux statistiques des transports et à celles du travail et de l'emploi. Les premiers annuaires statistiques qui centralisent ces données au niveau des deux DEP ont été produits pour la première fois en 2007. L'annuaire statistique des transports a été seulement diffusé en février 2008 et les annuaires des statistiques du travail et de l'emploi ne sont pas encore diffusés, ce qui n'a pas facilité l'accessibilité des données.

Le résultat concernant les statistiques de santé est faible malgré la production régulière de l'annuaire statistique de la santé et sa disponibilité sur le site Internet du Ministère de la santé.

### III.5.3 Perspectives 2009

Au début de 2009, la diffusion de la production statistique sur site Web s'est fortement améliorée avec la présence de quelques publications statistiques sur les sites du MEBA, du MESSRS, du MTSS, de l'ONEF et des Ministères de la justice et de la santé. Cette pratique sera intensifiée avec une systématisation pour les sites cités et un début de mise en œuvre dans d'autres structures.

Le site Web de l'INSD est régulièrement mis à jour et grâce à l'importante documentation présente, il est le plus visité des sites des instituts nationaux de statistique des Etats membres d'AFRISTAT. En 2009, son design sera amélioré et l'interactivité avec les utilisateurs accrue.

En 2009, un site Web du CNS sera créé. Il permettra notamment de rassembler l'information sur les activités du CNS mais aussi de rassembler l'ensemble des publications statistiques des structures du CNS.

En vue de faciliter la diffusion et l'accessibilité, des CD-Rom documentaires seront produits en 2009 par plusieurs structures : INSD, DEP/MEBA, DEP/MESSRS, DEP/Justice et DEP/Santé. Ces CD-Rom documentaires concerneront la production statistique des dernières années des différentes structures.

La diffusion sur support papier et support informatique du code géographique en usage dans les enquêtes et recensements démographiques est effectif mais son emploi devra être généralisé.

L'analyse thématique des résultats du RGPH 2006 est quasi terminée, mais la diffusion n'a concerné que les résultats globaux préliminaires et définitifs. Toutefois, on peut augurer que d'ici le milieu du 2<sup>ème</sup> semestre de 2009, la diffusion de bon nombre de publications du RGPH 2006 sera effective.

En 2009, l'Intranet sera fonctionnel au niveau de l'INSD. Les bases de données IMIS, DEVINFO et Countrystat seront lancées et permettront un meilleur accès aux données.

## **IV. Analyse diagnostique du Système statistique national**

### **IV.1 Organisation et coordination**

La rénovation du corpus législatif et réglementaire au cours de 2007 avec l'adoption de nouveaux textes a eu un impact positif sur le SSN. En effet, le Conseil national de la statistique regroupant les producteurs et les utilisateurs des statistiques officielles, y compris les organes de coordination et les institutions nationales de formation de statisticiens et démographes, a bénéficié d'un nouveau cadre institutionnel et organisationnel. Cette nouvelle structuration du SSN est plus fonctionnelle car la coordination politico-administrative qui incombe au SP-CNS est distincte de la coordination technique qui revient à l'INSD.

Le fonctionnement des Commissions spécialisées du CNS demeure partiel car, jusqu'à présent, deux sur cinq n'ont tenu aucune réunion.

La création de trois (3) Directions régionales de l'INSD contribue à la décentralisation des activités statistiques. Une évaluation de leurs activités et de leur fonctionnement permettra d'envisager des mesures pour renforcer leurs acquis et une éventuelle extension à d'autres régions.

Le processus de création de directions de la statistique dans les départements ministériels a connu quelques réalisations mais ces initiatives méritent d'être rationalisées et mieux coordonnées.

La coordination des sous-systèmes d'un secteur pose encore problème et il en est de même entre les niveaux central et déconcentré d'un même secteur.

La planification et la programmation des activités statistiques du SSN sont devenues une réalité.

L'élaboration chaque année des programmes et rapports statistiques nationaux est régulière même si certaines structures ont encore des difficultés pour planifier leurs activités à moyen terme.

Le processus d'élaboration du deuxième SDS a démarré : la feuille de route pour l'élaboration du SDS 2010-2015 a été adoptée lors de la 2<sup>ème</sup> session ordinaire de 2008 du CNS, et est en cours d'exécution malgré un léger retard.

Il existe de bonnes relations entre le SSN et les partenaires techniques et financiers (PTF) mais la création d'un cadre de coordination permettrait une plus grande efficacité de leur appui.

### **IV.2 Ressources**

Le constat fait dans l'état des lieux indique que les ressources allouées au SSN pour l'accomplissement des activités statistiques sont satisfaisantes.

#### **IV.2.1 Ressources humaines**

##### **IV.2.1.1 Effectif et formation du personnel statisticien**

La mise en œuvre du SDS a permis, grâce à l'engagement de l'Etat et du soutien des partenaires techniques et financiers, d'augmenter considérablement le potentiel en ressources humaines aussi bien en termes quantitatif que qualitatif. Certains statisticiens sont mis à la disposition des sectoriels mais le renforcement en cadres supérieurs s'est fait essentiellement au profit de l'INSD qui était très déficitaire, de la DGPER et de la DGISS.

La mise en place des directions de la statistique au sein des Ministères contribue à rendre plus visible la fonction statistique et elle permettra d'y affecter les cadres statisticiens.

Un important effort de formation de cadres supérieurs a été consenti par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers. Le personnel statisticien est maintenant nombreux mais sans beaucoup d'expérience et leur encadrement est un défi majeur pour l'INSD.

On constate aussi un déficit en personnel féminin dans le SSN qu'il conviendra de résorber progressivement.

Le plan de formation du premier SDS doit être évalué et les besoins en cadres supérieurs estimés pour le SDS 2010-2015.

La formation des cadres moyens à l'ENAREF a permis de renforcer à la fois l'INSD et beaucoup de structures du SSN. Toutefois, il est nécessaire de faire une évaluation de la qualité de la formation offerte et de l'utilisation de ces ressources humaines mises à la disposition des structures d'accueil.

Un grand nombre de formations du personnel du SSN sont organisées mais elles seraient plus efficaces si elles étaient mises en œuvre dans le cadre d'un programme global.

#### **IV.2.1.2 Personnel non statisticien du SSN**

Un grand nombre d'acteurs du système statistique national ne sont pas des statisticiens de formation. Pour les rendre plus opérationnels, des formations en statistique doivent être organisées à leur profit.

La formation des attachés de santé spécialistes en épidémiologie résout le manque de ressources humaines en cadres moyens au niveau de la santé. Toutefois, le statut de ces attachés devrait être mieux défini, notamment à travers l'homologation de leur formation statistique.

Le personnel d'appui doit être davantage impliqué dans la programmation des activités statistiques afin de rendre le système plus performant.

#### **IV.2.1.3. Gestion des ressources humaines**

Le problème fondamental concerne la gestion des carrières des statisticiens et leur évolution dans le système. A cet égard, l'absence de statut particulier du statisticien constitue un handicap. Pour bien fonctionner, les structures productrices du SSN doivent disposer d'un personnel efficace. Gérer du personnel implique des décisions en matière d'effectifs, de budgétisation, de recrutement, d'orientation et de formation des employés, tout en s'assurant qu'ils sont performants. De plus, il est nécessaire de disposer d'une bonne politique de mobilité, aussi bien verticale qu'horizontale, du personnel statisticien. Un des aspects de la gestion du personnel est la motivation, qui s'avère cruciale pour la réussite de la stratégie de développement du SSN.

La valorisation de la profession du statisticien découle de la satisfaction de ses besoins individuels, en tant qu'employé, et qui lui permet de réaliser certaines tâches. Au Burkina, dans bon nombre de structures de production statistique, la motivation du personnel est faible. On observe, de ce fait, une rotation élevée du personnel statisticien, à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail. Pour ce qui est spécifiquement de l'INSD, si au plan de l'organisation du travail, des avantages sociaux ainsi que des traitements salariaux et indemnitaires, le statut d'EPA semble offrir plus d'opportunités aux travailleurs, il reste que dans la pratique celles-ci sont d'abord liées aux performances de l'institut en termes d'autofinancement. Le taux d'autofinancement est cependant actuellement très faible (1% environ) du fait du caractère de service public des produits statistiques. Les statisticiens travaillant dans les sectoriels ne bénéficient pas de l'indemnité spéciale de statisticien.

L'exemple de certains pays de la sous-région, notamment le Niger et le Sénégal, doit être étudié afin de s'en inspirer.

### **IV.2.2 Locaux et équipements connexes**

Au niveau du cadre de travail et des équipements, la situation est très différente et évolutive selon les structures

L'installation de l'INSD dans son nouveau siège à Ouaga 2000, dont la première phase est en finition, permettra d'améliorer le cadre de travail de ses agents. On note cependant qu'aux niveaux sectoriel et régional, des efforts restent à faire en termes de locaux,

Différentes initiatives ont permis d'équiper plusieurs structures statistiques en véhicules et matériel informatique et bureautique mais leur utilisation au profit de la statistique devra être évaluée.

L'équipement en matériel informatique du SSN est d'une manière générale relativement satisfaisant mais il reste à installer dans l'ensemble des structures des réseaux pour permettre une meilleure communication.

### **IV.2.3 Ressources financières**

La production statistique nécessite la mise en œuvre de moyens importants. Il est habituel de dire que pour un coût donné, le statisticien doit maximiser la qualité de la production ou pour une qualité souhaitée, il doit minimiser le coût. Le principe de ressources minimales incite à mettre en avant la recherche méthodologique permettant de garantir la qualité jugée acceptable pour définir le coût minimum correspondant. Ce principe invite à mettre en avant l'analyse méthodologique permettant de garantir la qualité nécessaire à un coût minimum. Il invite aussi à la rationalisation des opérations statistiques.

Les ressources financières sont globalement importantes et en croissance régulière même si certaines structures sont encore mal dotées.

On note une volonté politique réelle de la part de l'Etat quant à la prise en charge financière de la production statistique. En effet, l'Etat prend généralement en charge le fonctionnement des structures dont les frais du personnel, le financement des opérations statistiques d'envergure et les bourses de formation à l'étranger.

L'appui financier des partenaires techniques et financiers a encore été décisif pour la réalisation de certaines opérations. Les acteurs du SSN devraient cependant considérer les apports financiers ponctuels des PTF comme un accompagnement temporaire et prendre progressivement des dispositions pour amoindrir une telle dépendance financière. Cela doit se concrétiser en recourant à la principale source de financement des statistiques officielles qu'est le budget de l'Etat.

Le manque de ressources financières des services sectoriels est souvent dû au fait que le financement de leurs activités est souvent pris en charge dans le budget des directions dont elles dépendent.

Un problème majeur rencontré est celui de la lourdeur des procédures administratives et financières pour le décaissement des fonds, tant au niveau national qu'à celui des partenaires techniques et financiers.

Les besoins de financement devront aller au-delà de la simple couverture des coûts des opérations de collecte pour prendre en compte les investissements en réforme institutionnelle et en infrastructures.

La mise en place du Fonds de développement de la statistique doit s'avérer un outil précieux susceptible de pérenniser les opérations statistiques d'envergure et les investissements importants.

## **IV.3 Production**

### **IV.3.1 Offre de production statistique**

Dans le cadre de l'objectif visant à adapter la production statistique aux besoins des utilisateurs, le SSN prévoit la production de statistiques touchant différents domaines. Cette production doit être réalisée par l'INSD et par les producteurs sectoriels rattachés aux départements ministériels. Les principales productions de statistiques courantes et des statistiques ponctuelles prévues sont indiquées en Annexe 3.

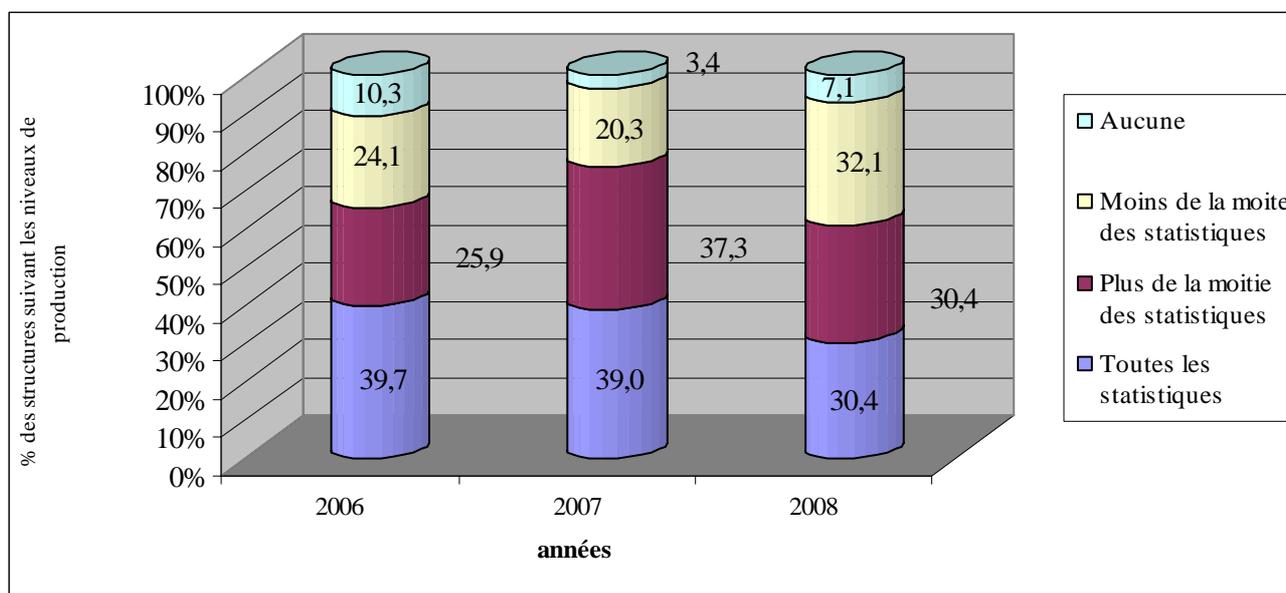
#### **IV.3.1.1 Niveau de production des statistiques courantes**

Comme indiqué ci-dessus, la production des statistiques sectorielles, des statistiques financières et des statistiques économiques nécessaires aux analyses socioéconomiques est prévue par le SSN.

Cependant, les moyens n'ont pas toujours été au rendez-vous pour permettre une réalisation satisfaisante des productions attendues.

Selon les résultats de l'enquête sur l'état des lieux du SSN réalisée en septembre 2008, moins de la moitié des structures ont pu produire toutes les statistiques programmées au cours des trois dernières années comme l'indique le graphique 1 ci-dessous.

**Graphique 1: Evolution du niveau de production des statistiques courantes au cours des trois dernières années**



Source : Enquête sur l'état des lieux du Système statistique national 2008, nos calculs

NB : les données de 2008 portent sur les 9 premiers mois.

On note cependant une amélioration de la production statistique en 2007. La proportion des structures qui ont réalisé plus de la moitié des productions statistiques programmées a augmenté et la proportion des structures qui n'ont réalisé aucune production s'est sensiblement réduite.

Les données portant sur les neuf premiers mois de 2008 laissent également envisager des améliorations en fin d'année par rapport aux années précédentes.

L'organisation de la production statistique reste à parfaire notamment au niveau de certaines structures sectorielles qui démarrent difficilement les activités et ont même du mal à préciser leurs attributions en matière de production statistique.

Au niveau de l'INSD, la production de statistiques courantes, qui a souffert durant les premières années du SDS, reprend progressivement.

#### IV.3.1.2 Niveau d'exécution des opérations statistiques ponctuelles

En plus des statistiques courantes dont la production se veut régulière et à échéances courtes, il est prévu la réalisation de nombreuses opérations statistiques ponctuelles à un rythme plus espacé. Ces opérations selon leur nature touchent un nombre important d'observations avec une couverture géographique généralement large pour mieux appréhender les phénomènes étudiés.

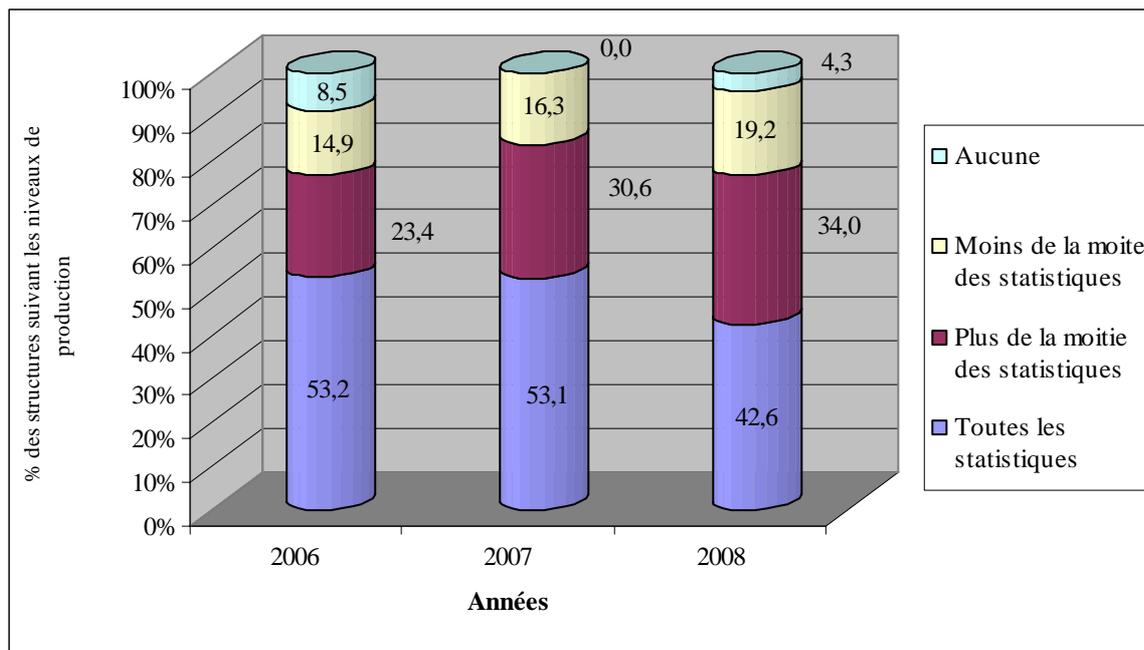
Ainsi, comme indiqué dans l'Annexe 4, des enquêtes et recensements dans les différents secteurs sociaux et économiques sont prévus pour rassembler les informations nécessaires aux analyses socioéconomiques devant orienter la formulation et le suivi des politiques de développement.

Aussi bien en 2006 qu'en 2007, plus de la moitié des structures ont réalisé toutes leurs opérations statistiques ponctuelles comme l'indique le graphique 2.

Certaines structures n'ont réalisé aucune des opérations ponctuelles programmées en 2006 : s'agit :

- de la DEP du Ministère des transports qui devait réaliser l'enquête sur le trafic interurbain ;
- de la Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM) qui est chargé de réaliser chaque année les enquêtes sur le Trafic routier, sur les tarifs et coûts d'exploitations des véhicules ainsi que sur les accidents de circulation routière ;
- la Direction générale du tourisme, qui doit de façon ponctuelle réaliser les enquêtes auprès des établissements touristiques, et auprès des touristes internationaux.

Graphique 2 : Evolution du niveau de réalisation des opérations ponctuelles au cours des trois dernières années



Source : Enquête sur l'état des lieux du Système Statistique National, nos calculs  
NB : les données de 2008 portent sur les 9 premiers mois.

Les structures qui ont réalisé moins de la moitié des opérations ponctuelles programmées en 2006 sont : la DEP/MASSN, la DEP/MESSRS, la Direction générale du contrôle financier, la Direction générale de la coopération, la Direction générale de la prévision et des statistiques de l'élevage, l'ONAC.

En 2007, les structures qui ont réalisé moins de la moitié des opérations ponctuelles programmées sont: la DEP/MCPEA, la DGCOOP, la DGPSE, la DGTTM, la DGT, la DREP/Centre-Sud, le CBC et l'ONAC.

Les structures qui ont réalisé moins de la moitié des opérations ponctuelles programmées jusqu'en septembre 2008 sont: la DEP/MCPEA, la DGCOOP, la DGPSE, la DGTTM, le SP/CONAPO, l'ONAC et la Direction des Etudes Economiques de l'INSD qui devait réaliser le Recensement Industriel et Commercial.

#### IV.3.1.3 Niveau de respect de la périodicité de la production statistique

Mettre des informations à jour à la disposition des utilisateurs exige que la périodicité des activités de production statistique soit respectée. Au cours des années 2006 à 2008, selon leur déclaration, moins de la moitié des structures ont pu respecter la périodicité des productions statistiques courantes réalisées (cf. Tableau 12)

Des avancées ont été enregistrées en 2007, mais des efforts restent à faire pour améliorer davantage le respect des programmes de production statistique.

**Tableau 12: Situation sur le respect des périodicités des statistiques courantes**

Années	% de structures suivant le niveau de respect des périodicités					Total
	Toutes les statistiques	Plus de la moitié des statistiques	Moins de la moitié des statistiques	Aucune	Sans objet	
2006	42,4	17,0	20,3	10,2	10,2	100
2007	42,6	24,6	21,3	3,3	8,2	100
2008	39,7	22,4	24,1	5,2	8,6	100

Source : Enquête sur l'état des lieux du Système Statistique National, nos calculs

NB : les données de 2008 portent sur les 9 premiers mois.

Moins de la moitié des statistiques courantes des domaines du développement rural, des statistiques financières et des statistiques des entreprises ont été produites conformément aux périodicités prévues.

Les faibles niveaux de production relevés et le non respect des périodicités sont liés par ordre d'importance à des difficultés de mobilisation des ressources financières, de disponibilité de ressources humaines qualifiées, d'ordre matériel et d'ordre technique.

Les difficultés d'ordre financier concernent plus de la moitié (62%) des structures enquêtées et sont relatives à l'insuffisance ou au manque total de ressources financières.

Les difficultés liées aux ressources humaines sont relatives à la faiblesse numérique du personnel affecté aux activités de production statistique et à l'insuffisance de personnel qualifié pour la conception des opérations statistiques, le traitement et l'exploitation des données d'enquêtes. Elles touchent 50% des structures enquêtées.

Des efforts restent à faire dans le domaine de la formation et de la mise à disposition des structures sectorielles de personnel statisticien notamment celui de conception et d'analyse des données.

Les difficultés d'ordre matériel sont relatives :

- à l'insuffisance de locaux et de mobilier de bureau ;
- à l'insuffisance de matériel informatique et de logiciels, et de moyens de déplacement pour la collecte des données ;
- au manque de matériel spécifique pour l'impression des documents.

Les difficultés d'ordre technique évoquées concernent :

- l'insuffisance de connaissance des techniques de collecte et d'exploitation des données ;
- le manque de formation complémentaire notamment sur les logiciels statistiques ;
- les difficultés de centralisation des données.

#### **IV.3.2 Qualité de la production statistique**

Pour assurer la qualité des produits statistiques et leur comparabilité aux niveaux national et international, l'utilisation de méthodologies harmonisées et le respect des normes internationales de production et de diffusion des données sont une nécessité. Par ailleurs, la disponibilité des métadonnées facilite l'utilisation des statistiques produites.

Les opérations statistiques d'envergure font systématiquement l'objet d'une documentation méthodologique écrite contrairement à certaines statistiques courantes, en particulier au niveau sectoriel. L'archivage des métadonnées est encore insuffisant.

Toutefois, depuis le début du fonctionnement des commissions spécialisées du CNS en 2008, les opérations statistiques de grande envergure nécessitent une autorisation préalable du Président du CNS (visa statistique) délivrée après validation des documents techniques (méthodologies).

### IV.3.3 Analyse de la production statistique du SDS 2004-2009

Avec la mise en œuvre du SDS 2004-2009, des efforts remarquables ont été faits dans la production statistique pour répondre aux besoins de plus en plus importants et complexes des utilisateurs.

La production des statistiques courantes, notamment sectorielles, bien que réalisée en deçà des prévisions, s'est diversifiée, touchant des domaines où les statistiques étaient inexistantes.

D'importantes opérations de grande envergure telles que le RGPH 2006 et le RGA sont réalisées dans les délais prévus pour permettre l'actualisation des informations de base sur toute l'étendue du territoire.

Ces efforts progressifs dans la production des statistiques sont les résultats d'une forte volonté politique qui a permis une meilleure coordination et une incitation à la production statistique. Ils sont également les effets d'une bonne coopération internationale qui a favorisé l'appui technique et financier de certains producteurs par les partenaires.

Au titre des statistiques courantes, les actions futures devront être plus orientées vers la réalisation ou la régularisation de certaines opérations importantes qui ont connu jusque là des difficultés d'exécution :

- la collecte et l'exploitation des données sur l'état civil pour améliorer les indicateurs démographiques ;
- le suivi régulier des prix au niveau régional notamment après l'enquête intégrale pour permettre d'instaurer de façon durable le calcul de l'indice national des prix qui va améliorer la base informationnelle dans le domaine de la conjoncture économique et sociale ;
- la réalisation des inventaires faunique et forestier pour favoriser une meilleure gestion des ressources fauniques et forestières ;
- la constitution du fichier central automobile et la collecte des statistiques sur les accidents de la circulation ;
- l'élaboration de la revue des finances publiques et la mise en place de la base de données économiques, financières et monétaires avec possibilité d'accès en ligne.

Au titre des enquêtes, les actions futures devront être orientées vers:

- le renforcement des capacités de planification et d'organisation des enquêtes pour permettre le respect de leur périodicité : le QUIBB, l'enquête annuelle sur l'emploi et la formation professionnelle, l'enquête légère annuelle de conjoncture, l'enquête annuelle sur les marges commerciales, le RIC, l'EDS, l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages, l'enquête prioritaire, l'enquête nationale suivi des troupeaux, l'enquête maraîchère ont été retardées ou non réalisées.
- l'amélioration de la conception des enquêtes pour les intégrer au maximum et réduire leur nombre afin de les exécuter avec plus d'efficacité et d'efficience.
- Dans le cadre de la normalisation et l'amélioration de la qualité des données, des efforts restent à faire dans la conception des manuels de procédures des opérations statistiques courantes notamment au niveau sectoriel.

## **IV.4 Satisfaction et besoins des utilisateurs**

### **IV.4.1 Demande de données**

La demande correspond à des besoins exprimés pour servir dans des domaines d'utilisation assez variés. Les domaines d'utilisation les plus représentatifs sont les suivants : politique économique générale, lutte contre la pauvreté, politique de sécurité alimentaire, politique sociale, politique sanitaire, politique de l'éducation, politique de développement rural, politique de promotion de la femme, politique des transports, politique environnementale, études sectorielles, décentralisation, etc.

La demande de statistiques pour un domaine d'utilisation donné est généralement transversale, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à plusieurs secteurs à la fois. Certains besoins sont donc récurrents.

Cette demande est constituée des besoins nationaux et internationaux.

#### **IV.4.1.1. Types de demandes de données statistiques au niveau national**

On distingue deux types de demandes: la demande structurelle et la demande circonstancielle.

La demande structurelle est exprimée à travers les attributions et missions des services de l'Etat producteurs de statistiques. Il s'agit des besoins exprimés par l'Etat comme « d'utilité publique générale ». Normalement, le « Cahier de charges statistiques » fixe pour les différentes composantes du système statistique des tâches en matière de collecte, traitement et diffusion de données dans les différents domaines de la vie publique : population, environnement, démographie, consommation et mode de vie, pouvoir d'achat, habitat, santé, éducation, formation, recherche, emploi, revenus, salaires, transferts sociaux, aides sociales, prix, communication, culture, jeunesse, sports, loisirs, agriculture, élevage, commerce, industrie, eau, transport, poste et télécommunications tourisme, finances, ONGs, administration et vie publique, et données économiques générales. Alors, obligation est faite aux différentes structures concernées d'assurer une production statistique dans les domaines suscités.

L'organisation et la pérennisation du système statistique burkinabé est liée à cette demande structurelle en matière de statistiques nationales qui doit être satisfaite pour permettre une description de l'économie et de la société. Mais le caractère général de la demande explique l'insuffisance de spécification de normes de qualité, de spécification de référentiels espace/temps (niveau de signification, période de référence). Ces critères sont laissés à l'initiative du service producteur avec le risque que les statistiques produites ne soient pas pleinement utilisables.

Au-delà de la demande structurelle, la demande de données statistiques est principalement constituée de celle liée aux exigences du suivi évaluation des indicateurs du CSLP et des OMD ainsi que des programmes économiques et financiers soutenus notamment par les institutions de Bretton Woods, et d'autres programmes sectoriels de développement. Cette demande est essentiellement orientée vers les agrégats macro-économiques, l'état de la population et les indicateurs liés à la pauvreté, à l'accessibilité aux services sociaux de base, à la sécurité alimentaire, au cadre de vie, etc. Elle s'étend également aux besoins nouveaux liés notamment aux préoccupations de la gouvernance politique, administrative, économique et sociale, et au développement de l'environnement des affaires.

La situation sur les besoins d'informations (indicateurs) pour le suivi des indicateurs du CSLP est indiquée en Annexe 5.

Dans le cadre de la décentralisation et du développement local, on note également une demande importante de données au niveau des collectivités locales, pour l'élaboration et le suivi des plans de développement. Ces besoins portent essentiellement sur des statistiques sectorielles désagrégées permettant d'apprécier l'accessibilité aux services sociaux de base au niveau local, la rentabilité des activités économiques, la sécurité alimentaire, la gouvernance locale, etc.

La pression de l'actualité (CSLP, UEMOA, CEDEAO, AFRISTAT, OMD, etc.) fait que cette forme de demande circonstancielle a tendance à prendre une certaine ascendance sur la demande structurelle (or la production de statistiques de base est indispensable pour la compréhension de l'état et de l'évolution de l'économie et de la société). De ce fait, le risque de déstabilisation de l'ensemble du SSN suite à cette forme de demande n'est pas négligeable. Un arbitrage est nécessaire; il ne peut et ne doit pas être le fait des seules structures de production.

Il faut signaler une relative marginalisation du secteur privé en terme de demande de statistiques (ménages, ONGs, associations, chercheurs). Les acteurs de ce secteur sont parfois obligés de produire eux-mêmes pour satisfaire leurs propres besoins.

#### **IV.4.1.2. Les engagements extérieurs en matière de statistique**

##### **Au niveau sous-régional**

Le Burkina Faso fait partie des pays membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne" (AFRISTAT). Cette institution collabore avec les instituts nationaux de statistique (INS) et leur apporte son soutien pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base et pour la réalisation d'analyses et de synthèses macro-économiques. En contrepartie, les Etats s'engagent à communiquer à AFRISTAT toutes les informations nécessaires pour qu'il exerce son activité.

AFRISTAT a élaboré avec les Etats membres des nomenclatures d'activités et de produits et a par ailleurs assisté les Etats pour la mise en place de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA. Il a aussi proposé une méthodologie d'élaboration des comptes nationaux.

Dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, des critères de convergence ont été définis à partir d'indicateurs statistiques. Chaque état membre doit produire ces indicateurs afin de vérifier le respect de ces critères.

Dans le cadre de la CEDEAO, le Burkina participe au programme d'harmonisation des statistiques, en particulier pour l'indice des prix, la comptabilité nationale et le commerce extérieur.

Dans le cadre de la politique de sécurité alimentaire des pays du CILSS, le Burkina doit produire des prévisions de récoltes céréalières suivant une méthodologie préalablement arrêtée. Ces prévisions sont utilisées en conjonction avec les données de population, les stocks de céréales, les prévisions des importations commerciales et non commerciales, pour établir le bilan céréalier prévisionnel. Ce bilan est présenté à la communauté internationale pour aider le Burkina s'il y a lieu, à prendre des mesures préventives pour éviter aux populations la survenue de crises alimentaires.

##### **Au plan international**

Les documents de politique économique et financière de la Banque mondiale et du FMI font appel aux comptes de la nation et aux statistiques financières et monétaires. Le Burkina a adhéré au SGDD du FMI qui vise à encourager les états membres à améliorer la qualité des données, à offrir un cadre d'évaluation des besoins en matière d'amélioration des données et à fixer des priorités à cet égard et enfin, à guider les pays membres dans la publication, en temps opportun de statistiques économiques et financières exhaustives, accessibles et fiables.

Il appartient donc au CNS de veiller à l'application des principes fondamentaux de la statistique officielle en conformité avec ceux de la Commission de Statistique des Nations Unies.

#### **IV.4.2 Satisfaction des utilisateurs**

Comme évoqué ci-dessus, les principaux utilisateurs réguliers des données statistiques officielles sont les administrations publiques productrices de statistiques de sources administratives et les structures chargées du suivi des indicateurs d'évaluation du CSLP et des OMD.

La satisfaction des utilisateurs est analysée à travers, d'une part, la capacité de la production statistique du SSN à satisfaire les besoins d'information pour le calcul des indicateurs de suivi du CSLP et des OMD et, d'autre part, à travers les appréciations globales des utilisateurs recueillies lors d'une enquête organisée par l'INSD.

#### IV.4.2.1 Capacité de la production statistique du SSN à prendre en charge les indicateurs de suivi du CSLP et des OMD

Du fait de l'irrégularité de leur réalisation, leur incomplétude thématique et de leur couverture géographique limitée, les opérations statistiques ne satisfont pas totalement les besoins d'information pour le suivi du CSLP et des OMD.

Sur 89 indicateurs<sup>1</sup>, 68 sont calculables à partir des enquêtes réalisées. Le renseignement des 21 indicateurs restants nécessite la prise en compte de questions supplémentaires au niveau des questionnaires d'enquête ou la production de nouvelles statistiques de sources administratives comme l'indique le Tableau 13.

Parmi les 68 indicateurs calculables à partir des enquêtes réalisées, 27 ne sont pas renseignés du fait d'une exploitation insuffisante des données existantes. Les informations détaillées sur le renseignement des indicateurs sont présentées en Annexe 5.

Une meilleure organisation de la production statistique à travers l'adaptation des questionnaires des différentes enquêtes aux besoins d'information et l'exploitation adéquate des données est impérieuse pour permettre une bonne couverture de la prise en charge des indicateurs.

**Tableau 13: Situation sur la prise en charge des indicateurs par les enquêtes**

	Ensemble	Pauvreté et sécurité alimentaire	Educ- tion	Santé et nutrition	Emploi	Environ- nement et cadre de vie	Genre
Nombre d'indicateurs (a) = (b) + (e)	89	13	10	29	10	18	9
Calculables à partir des enquêtes (b) = (c) + (d)	68	13	9	18	9	11	8
Renseignés (c)	41	4	4	15	5	11	2
Non renseignés (d)	27	9	5	3	4	0	6
Non calculables à partir des enquêtes (e) = (f) + (g)	21	0	1	11	1	7	1
Peut faire l'objet d'une question dans une enquête (f)	7	0	1	4	0	2	0
Statistiques de nature administrative ou autre (g)	14	0	0	7	1	5	1
Indicateurs pouvant être pris en charge par les enquêtes (h) = (b) + (f)	75	13	10	22	9	13	8

Source : Rapport sur l'évaluation des capacités du SSN à prendre en charge les indicateurs du CSLP et des OMD, 2008

<sup>1</sup> N. Ponty, A. Savadogo, S. Zougrana « Evaluation du suivi statistique du CSLP et des OMD au Burkina Faso », septembre 2008, Etude financée par le PNUD.

#### **IV.4.2.2 Analyse des appréciations globales des utilisateurs**

Ces appréciations sont relatives à l'accessibilité, la couverture et la fréquence, les délais de diffusion et la régularité des productions statistiques

##### ***Accessibilité***

Le rapport de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs indique que sept utilisateurs sur dix, déclarent obtenir facilement les statistiques qu'ils utilisent. Mais il faut bien noter la disparité du nombre d'utilisateurs satisfaits en fonction du type de données statistiques. Deux raisons peuvent être évoquées : la difficulté d'accès à des informations statistiques existantes du fait de la méconnaissance par les utilisateurs des sources et des procédures pour leur obtention, ou parfois à cause de leur coût ou tout simplement parce que l'information n'est pas produite.

##### ***Fréquence***

La fréquence de disponibilité des statistiques liées à la monnaie et aux finances, l'indice des prix à la consommation, les statistiques de finances publiques et la dette extérieure semble globalement satisfaisante.

La fréquence d'établissement des statistiques démographiques, statistiques les plus utilisées, ne satisfait qu'environ un utilisateur sur deux.

Les comptes nationaux et les statistiques du commerce extérieur ont une fréquence d'établissement qui ne satisfait pas environ sept utilisateurs sur dix.

La même situation est vécue au niveau régional où moins de la moitié des utilisateurs régionaux sont satisfaits de la fréquence d'établissement notamment en ce qui concerne les statistiques démographiques.

Il faut noter que pour la quasi-totalité des statistiques officielles, près de deux utilisateurs sur dix déclarent ne pas connaître leur fréquence d'établissement.

Des efforts doivent donc être faits dans la communication et le partenariat entre les producteurs et les utilisateurs.

##### ***Délais de diffusion***

Le délai de diffusion est défini comme la période entre la fin de la collecte et la date de publication des résultats.

Au regard des résultats de l'enquête, le délai de diffusion des statistiques officielles est diversement apprécié par les utilisateurs. En général, peu d'utilisateurs trouvent les délais de diffusion appropriés. Pour les statistiques officielles les plus utilisées (statistiques démographiques, agricoles, sanitaires et scolaires), plus de 60% des utilisateurs trouvent les délais de diffusion inappropriés.

Au niveau régional, il y a environ 80% des utilisateurs interrogés qui ne sont pas satisfaits des délais de diffusion en ce qui concerne les statistiques les plus utilisées.

##### ***Couverture***

Une majorité des utilisateurs (60%) sont satisfaits de la couverture de la quasi-totalité des statistiques qu'ils utilisent.

Les statistiques pour lesquelles la satisfaction est faible sont celles relatives aux entreprises, au travail et à l'emploi, et aux prix à la consommation.

Le secteur du travail et de l'emploi en est à ses débuts en matière de production statistique courante (annuaire statistique). Pour l'IHPC, il s'agit d'étendre la collecte des données jusqu'au niveau régional.

Les utilisateurs régionaux de statistiques sont assez satisfaits des couvertures thématique et géographique des statistiques qu'ils utilisent régulièrement. Plus de 6 utilisateurs sur 10 ont manifesté leur satisfaction quant à la couverture des statistiques sociales (éducation, pauvreté et santé), des statistiques démographiques et des statistiques de l'agriculture.

Bien que peu élevée, la non satisfaction en matière de couverture des statistiques démographiques est d'ordre géographique. Les utilisateurs regrettent la non désagrégation de ces statistiques jusqu'au niveau village.

En somme, dans la majorité des cas, les statistiques sont facilement accessibles par les utilisateurs aussi bien au niveau national que régional.

A l'exception des indices des prix, les utilisateurs sont en majorité satisfaits de la couverture géographique de la quasi-totalité des statistiques.

Toutefois, la majorité des utilisateurs des statistiques les plus utilisées (statistiques démographiques, agricoles, sanitaires et scolaires) trouvent les délais de diffusion inappropriés.

En plus de l'enquête de satisfaction, il ressort des entretiens avec quelques utilisateurs, une appréciation positive du système statistique du Burkina Faso. Ces derniers reconnaissent les nombreux efforts faits pour l'amélioration du cadre institutionnel, du niveau de production, de la qualité et de la régularité des statistiques.

#### **IV.5 Accessibilité, diffusion**

L'enquête sur l'établissement des lieux du SSN de 2008 a mis en évidence les éléments suivants.

Au cours des trois dernières années, le niveau de diffusion des produits des structures du SSN a connu une nette amélioration, imputable notamment à l'équipement en matériel informatique et de reprographie et à la mise à la disposition du SSN de cadres moyens statisticiens.

Du point de vue des moyens de diffusion, la majeure partie des structures productrices de données statistiques privilégient les supports papiers (près de 9 structures sur 10), les fichiers électroniques (près de 8 structures sur 10) et la transmission systématique (près de 6 structures sur 10). Une proportion non négligeable de structures productrices utilise la bibliothèque comme moyen de diffusion (38%). A l'opposé, une faible proportion de structures du SSN utilise les sites WEB comme moyens de diffusion (à peine 19%).

Les moyens de diffusion les plus rapides et les moins coûteux (Internet, CD-Rom) sont actuellement les moins accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs. Un des défis majeurs du système est de faire converger ces deux exigences.

## **V. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces**

L'analyse du SSN se base sur la méthode SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) qui signifie Forces (ou atouts), Faiblesses, Opportunités et Menaces. Il s'agit d'une méthode d'analyse pour évaluer un organisme public ou privé et son environnement. En ce sens, c'est la partie « Analyse » du processus de planification stratégique qui permet aux décideurs de mettre l'accent sur les problèmes clés. Les forces et les faiblesses sont internes à l'organisation tandis que les opportunités et les menaces sont externes à l'organisation.

### **V.1 Forces**

Le principal acquis est l'existence même du SDS en tant que document de référence qui donne une vision globale et les attentes du SSN. Par ailleurs, il constitue un outil de dialogue permettant de mobiliser des financements et un cadre d'impulsion pour la planification et la programmation des activités permettant ainsi d'éviter les doubles emplois.

La nouvelle loi statistique et ses textes d'application ont permis de définir les rôles du SP-CNS, de l'INSD et de chaque structure. Le CNS et les commissions spécialisées tiennent régulièrement leurs réunions. Le Programme Statistique National (PSN) et le Rapport Statistique National (RSN) qui obligent les structures à faire de la programmation paraissent depuis 2007. Les ressources humaines ont été renforcées et le financement et l'appui technique des sectoriels par les projets PDSSN et ARCS ont permis d'améliorer la production des annuaires et des tableaux de bord (INSD, MEBA, MESSRS, MASSN, Santé, Justice, emploi, etc.).

En résumé, les principales forces qui peuvent être évoquées sont :

- Volonté politique marquée par l'implication de l'Etat dans le financement des activités statistiques et l'adoption de la nouvelle loi statistique ;
- Existence d'un schéma directeur de la statistique ;
- Renforcement des capacités avec une augmentation sensible des effectifs des statisticiens et démographes aussi bien en cadres supérieurs qu'en cadres moyens ;
- Amélioration du cadre institutionnel avec l'existence de textes qui consacrent l'organisation du SP-CNS, et le fonctionnement réel du CNS et de ses commissions spécialisées ;
- Développement et amélioration de la production statistique aux niveaux sectoriel et régional.

En plus de ces principales forces, on note la reprise de la programmation annuelle des activités du SSN et l'amélioration du cadre de travail de l'INSD (ancien bâtiment rénové et nouveau siège en cours de finition).

### **V.2 Faiblesses**

Des insuffisances subsistent en matière de coordination technique des activités. En effet, il reste beaucoup à faire dans l'élaboration des outils et instruments techniques statistiques. Les codes et nomenclatures ne sont pas vulgarisés auprès des structures du SSN.

La diffusion est l'autre point faible du SSN. La collecte et la production ne sont pas toujours prolongées par la diffusion et lorsqu'il y a diffusion, les normes de délai entre la production et la diffusion ne sont pas respectées. Cela se traduit par la faible diffusion des données et leur inaccessibilité par certains utilisateurs et parfois le processus de validation des productions est trop long.

La programmation des activités de production statistique en général et des enquêtes de suivi des OMD et du CSLP en particulier est clairement définie dans le SDS. Cependant, le constat est que cet agenda n'est pas toujours respecté.

La publication des résultats est souvent réalisée plusieurs mois après les délais prévus.

Cette faiblesse au niveau de la diffusion est doublée d'une insuffisance dans l'analyse. En effet, malgré un système d'enquêtes relativement riche, il y a beaucoup de données non exploitées.

Les faiblesses du SSN peuvent se résumer en :

- l'insuffisance du dispositif de suivi des activités du SSN ;
- la faiblesse du dispositif statistique pour le suivi du CSLP ;
- l'insuffisance de l'analyse des données d'enquête ;
- l'insuffisance de l'archivage et de la sécurisation des données ;
- les faibles capacités de traitement et d'analyse des données aux niveaux sectoriel et régional;
- une diffusion insuffisante des données existantes ;
- une stratégie d'informatisation insuffisamment mise en œuvre ;
- l'absence d'une véritable stratégie de gestion des ressources humaines ;
- la coordination insuffisante des appuis extérieurs.

### **V.3 Menaces**

Les principales menaces du SSN sont :

- Dépendance du SSN des financements extérieurs ;
- Départ des cadres supérieurs statisticiens ;
- Risque institutionnel pouvant conduire à un moindre engagement de l'Etat pour le développement de la statistique.

### **V.4 Opportunités**

Il y a de bonnes opportunités pour le développement du SSN :

- la promotion de la gestion axée sur les résultats ;
- l'amélioration de l'environnement institutionnel instauré par la nouvelle loi statistique et ses textes d'application ;
- l'attention bienveillante à l'égard du SSN des partenaires techniques et financiers, qui sont en même temps des utilisateurs de la production statistique ;
- un climat propice au renforcement des capacités du SSN, créé sur le plan international par de nombreuses initiatives internationales (AFRISTAT, Paris21, BAD, etc.) ;
- le suivi du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui met la statistique au cœur des préoccupations des autorités politiques et administratives.

## **VI. Problèmes à résoudre**

Malgré les progrès enregistrés par le SSN depuis 2004, il existe encore des problèmes à résoudre et de nombreux défis à relever. Ces problèmes de divers ordres sont décrits ci-après.

### **VI.1 Problèmes liés au cadre légal et institutionnel**

Les problèmes de coordination sont d'ordre administratif, technique et financier.

Le problème de coordination technique se résume à l'insuffisance de la vulgarisation des outils et instruments techniques statistiques répondant aux normes internationales.

Le système de suivi évaluation du SSN reste insuffisant et demande à être renforcé.

Les directions de la statistique créées au sein des Ministères et les directions régionales de l'INSD devront être évaluées pour envisager leur renforcement et leur extension.

Le statut actuel d'EPE de l'INSD offre peu de souplesses pour assurer un fonctionnement efficace et de bonnes performances de son personnel.

On constate également de la part des acteurs du SSN, une faible capacité de management et de programmation.

On note une insuffisance de coordination des partenaires techniques et financiers en matière d'appui au SSN.

### **VI.2 Problèmes liés aux ressources humaines**

Le Système statistique national souffre de la faible motivation de son personnel qui impacte négativement sur son rendement.

Les problèmes sont au niveau des rémunérations peu attractives, de l'absence d'un plan de carrière et du manque de mobilité interne du personnel. Les conséquences pourraient être le départ des cadres supérieurs du SSN.

L'insuffisance de personnel statisticien qualifié au sein des structures sectorielles et régionales reste un handicap à l'amélioration de la production statistique de ces structures.

Le faible suivi/encadrement des cadres moyens formés à l'ENAREF et la non homologation des programmes de formation des attachés de santé en épidémiologie sont des problèmes à résoudre.

La poursuite du financement de la formation des cadres supérieurs n'est pas assurée.

La formation en statistique est encore insuffisante dans les établissements secondaires et supérieurs.

La formation continue souffre d'un manque d'organisation tant pour les statisticiens que pour les non statisticiens du SSN.

### **VI.3 Problèmes liés à la mobilisation des ressources**

On observe une insuffisance en termes de dotation des ressources matérielles, en particulier informatiques, et financières pour le fonctionnement courant des structures du SSN.

Le principal problème de la pérennisation des opérations statistiques d'envergure demeure l'inexistence d'un fonds de développement de la statistique bien que le principe ait été adopté par le Conseil des ministres.

## **VI.4 Problèmes liés à la production statistique**

Bien que le SSN ait une production relativement abondante, des problèmes subsistent au niveau des couvertures thématique et géographique, de la périodicité et du respect des délais de diffusion. Par ailleurs, certaines données statistiques au sein du SSN ne respectent pas les normes de qualité (transparence en matière de méthodologies, de sources et de vérifications), d'intégrité (confiance des utilisateurs) et d'accessibilité (calendrier de diffusion).

Au sein du SSN, on constate également une faible capacité de la plupart des utilisateurs à exprimer clairement leur demande en données statistiques.

L'archivage et la sécurisation des données demeurent insuffisants. Il subsiste des insuffisances dans la politique globale d'acquisition et d'utilisation des logiciels statistiques.

Enfin, les données produites souffrent toujours d'une insuffisance d'analyses approfondies.

## **VI.5 Problèmes liés à la diffusion et à la communication**

D'une manière générale, les structures du SSN et le CNS ne disposent pas actuellement d'une politique de diffusion et d'une politique de communication.

La diffusion des documents sur support papier demeure problématique en raison des coûts élevés et des longs délais d'impression.

Les autres principaux problèmes se situent dans la gestion des sites WEB, la gestion des bases de données et la mise en place d'intranet.

Les relations avec les médias sont encore peu développées alors qu'elles devraient permettre un plus grand accès de l'information statistique au grand public.

## **VII. Conclusion**

Le diagnostic du SSN montre que les capacités statistiques sont relativement satisfaisantes

Avec la mise en œuvre du premier Schéma directeur de la statistique (SDS 2004-2009), le Système statistique national a enregistré des acquis en matière de développement de la statistique. Ceux-ci ont touché essentiellement les réformes institutionnelles, le renforcement en ressources humaines, l'acquisition d'équipements informatiques et logistiques, le financement des infrastructures (construction du siège de l'INSD) et la production statistique. Tous ces acquis résultent du fort engagement des autorités politiques en faveur de la statistique avec une contribution notable des partenaires techniques et financiers.

L'analyse a permis de mettre en exergue les principales forces du SSN mais également les nombreux problèmes qui devront être résolus lors de la mise en œuvre du deuxième schéma directeur de la statistique 2010-2015.

Ce diagnostic du Système statistique national est une étape importante dans l'élaboration du prochain Schéma directeur de la statistique. Il constitue un véritable socle pour la définition de la vision et des stratégies devant aboutir à la formulation du programme d'actions.

## VIII. ANNEXES

## Annexe 1 : Liste détaillée des structures productrices de données statistiques

<b>Structures productrices de données statistiques</b>	
<b>Ministère de l'Economie et des Finances</b>	
Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique	INSD : Direction de la Coordination et de la Coopération Statistiques
INSD : Direction de la Démographie	INSD : Direction des Etudes Economiques
INSD : Direction des Statistiques Générales	INSD : Direction Régionale de l'Est
INSD : Direction Régionale des Hauts-Bassins	INSD : Direction Régionale du Sahel
Direction des Affaires Monétaires et Financières	Direction Générale du Contrôle Financier
Direction de la Dette Publique	Direction de la Recette Générale
Direction Générale de la Coopération	Direction Générale des Douanes
Direction Générale des Impôts	Direction de la Microfinance
Direction de la Prévision et des Analyses Macroéconomiques	Direction Générale de la Coordination et de l'Evaluation des Investissements
Paierie Générale	Direction des Etudes et de la Planification
Secrétariat Permanent du Conseil National de Population	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Programmes financières
Service des Comptes de Gestion et des Collectivités Locales	DREP de la Boucle du Mouhoun
DREP des Cascades	DREP du Centre
DREP du Centre-Est	DREP du Centre-Nord
DREP du Centre-Ouest	DREP du Centre-Sud
DREP de l'Est	DREP des Hauts-Bassins
DREP du Nord	DREP du Plateau Central
DREP du Sahel	DREP du Sud-Ouest
Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest	Direction Générale du Budget
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques</b>	
Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale	Direction Générale des Ressources en Eau
Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité	
<b>Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère Chargé des Relations avec le Parlement</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Direction Générale du Tourisme
<b>Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Office National du Commerce
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat	
<b>Ministère de la Défense</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
<b>Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Institut Supérieur des Sciences de la Population

<b>Structures productrices de données statistiques</b>	
<b>Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère des Infrastructures et du Désenclavement</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de la Justice</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi</b>	
Direction Générale des Stratégies et Programmes d'Emploi	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle	
<b>Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Société Nationale d'Electricité du Burkina
Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures	
<b>Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication</b>	
Autorité Nationale de Régulation des Télécommunications	Société Nationale des Postes
<b>Ministère de la Promotion des Droits Humains</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère de la Promotion de la Femme</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère des Ressources Animales</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Direction Générale de la Prévision et des Statistiques de l'Elevage
<b>Ministère de la Santé</b>	
Direction Générale de l'information et de statistiques sanitaires	
<b>Ministère de la Sécurité</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère des Sports et des Loisirs</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	
<b>Ministère des Transports</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Conseil Burkinabé des Chargeurs
Direction Générale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes
<b>Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale</b>	
Direction des Etudes et de la Planification	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Prospective	

## Annexe 2 : Répartition du personnel statisticien de certaines structures en 2008

MINISTÈRE	EFFECTIF					
	AT	AD	ITS	ISE	DEM	TOTAL
MAHRA	13	12	3	2	0	31
MASSN	0	1	0	0	0	1
MATD	0	0	0	0	0	0
MCPEA	1	1	1	0	0	3
MCRP	0	0	0	0	0	0
MCTC	0	2	0	0	0	2
MEBA	2	1	1	0	0	4
MECV	0	0	1	1	0	2
MEF	37	26	20	27	27	137
MESSRS	2	0	0	0	0	2
MFPRE	1	1	0	0	0	2
MHU	0	1	0	0	0	1
MID	1	1	0	0	0	2
Ministère de la Santé	1	0	0	0	0	1
Ministère Défense	0	0	0	0	0	0
Ministère Sécurité	0	0	0	0	0	0
Ministère Sport	1	1	0	0	0	2
MJ	2	0	0	0	0	2
MJE	0	1	0	0	0	1
MMEC	1	2	0	1	0	4
MPF	0	0	0	1	0	1
MPT	0	0	0	0	0	0
MRA	1	0	0	0	0	1
MT	4	1	0	0	0	5
MTSS	2	2	0	0	0	4
PDH	0	1	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>54</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>209</b>
<b>%</b>	<b>33,0</b>	<b>25,8</b>	<b>12,9</b>	<b>15,3</b>	<b>12,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête établissement de l'état des lieux du système statistique national

### Annexe 3: Attributions des structures en matière de production de statistiques

Ministères	Structure	Productions courantes	Périodicité
MAHRH	DGPER	Enquête Permanente Agricole (EPA) ; - Enquête Maraîchère (EMA) ; - Enquête Pêche ; - Situation de la sécurité alimentaire ENIAM Recensement général de l'agriculture	Annuelles 4 ans 10 ans
MAHRH	SONAGESS	Tableau hebdomadaire des prix ; - Bulletin hebdomadaire d'information sur les prix ; - Collecte des informations sur les prix Bulletin trimestriel d'information sur les prix Annuaire des prix ;	Hebdomadaires Trimestrielle Annuelle
MASSN	DEP	Collecte des données statistiques de l'encadrement de la petite enfance ; - Synthèse des données statistiques issues des rapports d'activités des directions centrales et déconcentrées Recensement des associations et ONG intervenant dans le secteur de l'action sociale	Annuelles 5 ans
MATD	DEP	Statistiques de l'état civil (naissances ; mariages ; décès)	Trimestrielle
MCPEA	DEP	Mise en œuvre du dispositif de surveillance commerciale ; - Note rapide sur le commerce Suivi des produits de grande consommation ; - Tableau de bord des indicateurs de doing business Annuaire statistique ; - Balance commerciale ; - Rapport de l'industrie au BF ; - Statistiques des entreprises ; - Rapport statistique sur l'artisanat Recensement national sur l'artisanat	Trimestrielles Semestrielles Annuelles Ponctuelle
MCPEA	ONAC	Note rapide sur le commerce extérieur ; - Mise à jour du fichier des exportateurs Bulletin trimestriel sur les échanges commerciaux ; - Rapport d'analyse sur les marches \produits Tableau de bord du commerce extérieur ; - Rapport sur le potentiel exportable	Mensuelles Trimestrielles Annuelles
MCTC	DGT	Note de conjoncture hôtelière Tableau de bord statistique Enquête auprès des établissements touristiques ; - Enquête auprès des touristes internationaux Compendium des statistiques touristiques	Mensuelle Annuelle Ponctuelles 5 ans
MEBA	DEP	Annuaire statistique ; - Synthèse de l'Annuaire statistique ; - Tableau de bord de l'éducation ; - Dépliant statistique ; - Enquête rapide de rentrée	Annuelles
MECV	DEP	Données relatives à la mise en œuvre du CLSP : les indicateurs de l'environnement Données relatives à la prise en compte du genre dans le secteur de l'environnement ; - Programme d'investissement Prioritaire (PIP) ; - Annuaire Statistique sur l'environnement	Semestrielle Annuelles
MECV	SP CONEDD	Enquête sur les dépenses de protection de l'environnement ; - Enquête sur la production de biens et services environnementaux Rapport sur l'état de l'environnement Comptes environnementaux	Annuelles 4 ans 5 ans
MEF	DEP	Collecte de données budgétaires Annuaire statistique des finances publiques	Mensuelle Annuelle
MEF	Direction Générale du Contrôle Financier	Rapport mensuel et trimestriel sur l'exécution budgétaire ; - Rapport sur le suivi des rejets des dossiers traités Rapport d'exécution budgétaire ; - Rapport sur les dossiers traités Mise à jour de la mercuriale des prix des fournitures ; - Mise à jour de la mercuriale des prix des BTP ; - Elaboration de la mercuriale des prix des prestations de services et prestation intellectuelles	Mensuelle Trimestrielle Annuelle
MEF	Direction de la Dette Publique	Encours trimestriel provisoire de la dette publique Encours provisoire et/ou déficit de la dette publique ; - Service prévisionnel de la dette publique ; - Etat d'exécution du service de la dette publique	Trimestrielle Annuelles
MEF	DGEP	Bilan d'exécution du programme d'investissement public (PIP)	Semestrielle
MEF	DGCOOP	Situation de décaissements (ordonnancements) Flux d'aide de la coopération au développement ; - Situation des conventions signées Enquête sur la déclaration de Paris	Mensuelle Annuelles 2 ans
MEF	Direction Micro-finan.	Statistiques trimestrielles du secteur de la micro finance Statistiques annuelles du secteur de la micro finance	Trimestrielle Annuelle
MEF	DPAM	Estimation projection court et moyen terme des taux de croissance sectorielle ; - Estimation projection court et moyen terme des taux de croissance du PIB nominal et réel ; - Estimation projection court et moyen terme des indicateurs de pauvreté P <sub>0</sub> ; P <sub>1</sub> ; P <sub>3</sub> ; - Estimation ou projection à	Trimestrielles

Ministères	Structure	Productions courantes	Périodicité
		court et moyen terme des emplois du PIB ; - Principaux indicateurs court et moyen terme économique et financiers	
MEF	Pairie Générale	Mouvement des mandats de paiement ; - Situation des motifs de rejets ; - Suivi de l'exécution des différents comptes de disponibilité de la structure ; - Suivi des avances de trésorerie ; - Suivi de la dette publique Délai de paiement ; - Situation des exonérations et des subventions ; - Suivi des régies d'avances	Hebdomadaires Mensuelles
MEF	DGTCP	Point sur le recouvrement des recettes au profit du budget des collectivités territoriales	Mensuelle
MEF	SP CONAPO	Elaboration du rapport 2007 sur l'état de la population ; - Elaboration des fact sheet sur le thème des enfants et adolescents au BF	Ponctuelles
MEF	SP\PPF	Statistique des finances publiques ; - Tableaux des opérations financières de l'Etat(TOFE) ; - TOFE élargi aux collectivités territoriales et aux EPE ; - Dépenses sociales ; - Situation du Budget	Mensuelles
MEF	SP/CNS	Programme Statistique National ; - Rapport Statistique National Schéma Directeur de la statistique (SDS)	Annuelles 6 ans
MEF	DREP / B. Mouhoun	Rapport du CSRLP et Programmation du PAP ; - Collecte de données pour l'alimentation des bases de données DEVINFO et MARW	Annuelles
MEF	DREP / Cascades	Rapport de Mise en œuvre du CSRLP ; - Tableau de bord socioéconomique	Annuelles
MEF	DREP / Centre	Tableaux de bord socioéconomique	Annuelles
MEF	DREP / Centre-Est	Tableaux de bord socioéconomiques ; - Répertoire des projets et programmes ; - Répertoires des ONG et associations	Annuelles
MEF	DREP / Centre-Nord	Tableaux de bord socioéconomiques ; - Répertoire des projets et programmes	Annuelles
MEF	DREP / Centre-Ouest	Tableaux de bord socioéconomiques ; - Bilan annuel des CSRLP ; - Répertoires des ONG et associations ; Suivi des OMD dans la commune de Koudougou	Annuelles
MEF	DREP / Centre-Sud	Dépliants semestriels Recueil statistique 1997-2007 de la région du Centre-Sud (annuaire statistique) ; - Tableau de bord socio-économique ; - Rapport de mise en œuvre du CSRLP du Centre- Sud	Semestrielle Annuelles
MEF	DREP / Est	Tableau de bord socioéconomique Rapport de mise en œuvre du CSLP	Annuelle
MEF	DREP /Hauts-Bassins	Rapport sur l'état d'exécution des projets dans la région Rapport de Mise en œuvre du CSRLP ; - Tableau socioéconomique	Trimestrielle Annuelles
MEF	DREP / Nord	Annuaire statistique de la région du Nord ; Rapport de mise en œuvre du CSRLP ; - Tableau de bord socioéconomique	Annuelles
MEF	DREP / Plateau Central	Suivi des prix Tableau de bord socioéconomique ; - Finances locales ; - Répertoire des projets et programmes	Mensuelle Annuelles
MEF	DREP /Sud-Ouest	Annuaire statistique ; - Rapport de mise en œuvre ; - Base de données projet ONG et associations	Annuelles
MEF	INSD / DCCS	Annuaire statistique ; - Tableau de bord de la gouvernance	Annuelles
MEF	INSD / DD	Tableau de bord social ; _ Enquêtes Système d'Informations sur les Localités (SIL) Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)	Annuelles 10 ans 5 ans
MEF	INSD/DEE	Statistiques du commerce extérieur Tableau de bord de l'économie ; - Statistiques de conjoncture Comptes nationaux Recensement Industriel et Commercial (RIC) Enquête sur l'emploi du secteur informel	Mensuelle Trimestrielles Annuelle 5 ans Ponctuelle
MEF	INSD/ DSG	IHPC Enquête auprès des administrations Enquête EA-QUIBB Enquête sur les conditions de vie des ménages	Mensuelle Trimestrielle Annuelle 4 ans
MEF	INSD / D R Hauts-Bas.	Annuaire statistique	Annuelle
MEF	INSD / D R Sahel	Annuaire statistique de la région du Sahel ; - Annuaire statistique du centre Nord ; - Annuaire statistique de la région du Nord	Annuelle
MESSRS	DEP	Recensement scolaire et universitaire ; - Recensement du personnel des directions centrales ; -Recensement des écoles et centres de formation ; - examens et concours du secondaire et du supérieur	Annuelle
MFPRE	DEP	Tableau de bord	Trimestrielle

Ministères	Structure	Productions courantes	Périodicité
		Annuaire statistique	Annuelle
MID	DEP	Statistiques des origines et destinations des personnes et des marchandises ; - Annuaire statistique des transports	Annuelle
Ministère Santé	DEP	Annuaire statistique de la santé ; - Tableau de bord de la santé ; - Synthèse indicateurs de santé	Annuelles
Ministère Défense	DEP	Recueil statistique du Ministère de la Défense	Annuelle
Ministère Sécurité	DEP	Sécurité ; - Accidents de la circulation routière ; - Saisies de drogues Délivrance de CIN ; - Infraction pénales courantes	Trimestrielles Annuelles
Ministère Sport	DEP	Collecte de données pour l'élaboration du bulletin statistique Enquête sur les besoins en matière de sport et de loisirs ; - Recensement des tous les espaces réserves au sport et aux loisirs	Annuelle Ponctuelles
MJ	DEP	Annuaire statistique ; - Tableau de bord	Annuelles
MJE	DGSPE	Base de données sur l'emploi ; - Données sur l'emploi agricole	Annuelles
MJE	ANPE	Rapport demandes et offres d'emploi ; - Formation professionnelle dans nos centre	Trimestrielles
MJE	ONEF	Annuaire statistique du marché de travail ; Tableau de bord de la statistique ; - Mise à jour régulière banque de données sur l'emploi et la formation professionnelle ; - Rapport sur l'emploi au Burkina Faso ; - Enquête annuelle légère auprès des ménages Recensement des centres de formation ; - Recensement des centres de formation professionnelle Enquête nationale sur l'emploi et la formation	Annuelles  2 ans 5 ans
MMEC	DEP	Annuaire statistique ; - Tableau de bord énergétique ; - Comptes et bilan énergétiques ; - Enquête auprès des opérateurs miniers ; - Enquête sur la consommation énergétique des ménages et du secteur informel ; - Enquête sur la consommation énergétique dans le secteur des transports et de l'industrie Enquête sur la consommation énergétique des administrations publiques et privées	Annuelles  5 ans
MMEC	SONABEL	Rapport d'activités Enquête auprès des abonnés	Annuelles Ponctuelle
MPF	DEP	Base de données sur les filles, les femmes et le genre au BF ; - Vulgarisation de l'étude sur les violences faites aux femmes ; - Production statistique sur l'insertion des femmes et jeunes filles dans le marché de l'emploi ; - Base de données sur le revenu des associations féminines	Annuelles
MPT	SONA POST	Plaquette statistique ; - Statistiques des trafics postaux Chronométrage des opérations	Annuelles Ponctuelle
MRA	DEP	Rapport trimestriel d'activités du ministère des ressources animales Rapport annuel d'activités du ministère des ressources animales	Trimestrielle Annuelle
MRA	DGPSE	Système d'information sur les marchés à bétail Situation de la santé animale ; - Situation des Productions Animales ; - Statistique sur les marchés de bétail ; - Mouvement commerciaux du bétail ; - Effectifs du cheptel ; - Situation de l'espace pastoral ; - Enquête Nationale de Suivi des Troupeaux/ Enquête Permanente de l'Élevage ; - Monitoring des pâturages ; - Enquêtes économiques (zoo-économie) ENEC ; - Enquêtes spécifiques (consommation de viande, abattages, transhumance)	Mensuelle Annuelles  5 ans
MT	DEP	Annuaire statistique ; - Rapports des enquêtes sur le trafic urbain Enquête sur le trafic interurbain ; Enquête trafic frontalier	Annuelles 2 ans 3 ans
MT	DGTTM	Immatriculation et parc véhicules ; - Permis de conduire et résultats des examens de permis de conduire ; - Flotte de transport public et transporteurs Enquête sur le Trafic routier ; - Enquête sur les tarifs et coûts d'exploitations des véhicules ; - Enquête sur les accidents de circulation routière	Annuelles
MT	DGACM	Mise à jour de base de données climatologique	Ponctuelle
MT	CBC	Bulletin statistique des transports internationaux de marchandises	Annuelle
MTSS	DSIP	Annuaire statistique Enquête sur les risques professionnels ; - Enquête sur les grèves et lock-out ; - Enquête sur le travail des enfants au BF ; - Enquête sur les mutualités du BF ; - Enquête sur les accidents de travail	Annuelle Ponctuelles
MTSS	CNSS	Annuaire statistique	Annuelle

Source : DCCS/INSD, rapport de l'enquête sur l'état des lieux du SSN du Burkina Faso, mars 2009

#### Annexe 4 : Synthèse sur la réalisation des produits statistiques attendus de la mise en œuvre du SDS 2004-2009 à la fin 2008

Production statistique attendue dans le SDS	Situation sur la réalisation	Année de référence dernière version
<b>Gouvernance</b>		
Elaborer les statistiques judiciaires	Elaboration d'un annuaire statistique de la justice par la DEP/MJ	2007
Elaborer les statistiques pénitentiaires	Non réalisé	
Réaliser une étude sur la mendicité	Réalisée par le MASSN	2006
Réaliser une étude sur la prostitution	Réalisée en 2007 par le MASSN	2007
Réaliser une enquête auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat	Réalisée par l'INSD en 2004 pris en compte par le QUIBB depuis 2005	2004
Réaliser un sondage d'opinion auprès des utilisateurs de services publics	Réalisée par l'INSD en 2004 pris en compte par le QUIBB depuis 2005	2004
Réaliser un recensement administratif	Réalisé par le MATD	2004
Mettre à jour la liste électorale	Non réalisée	
<b>Etat de la population</b>		
Réaliser le recensement général de la population en 2006	Réalisé par l'INSD	2006
Mettre en place un observatoire permanent sur l'état civil à titre d'opération pilote	Processus de mise en place en cours à la DEP/MATD	
Elaborer les statistiques sur l'état civil	Statistiques état civil de 2005, 2006 et 2007 élaborées par la DEP/MATD non publiées	
Réaliser une enquête démographique et migratoire en 2009	Non réalisée	
Réaliser une enquête démographique et de santé ( EDS IV) en 2008	Réalisation reportée en 2009	
Réaliser une enquête indicateurs multiples (II) en 2005	Réalisée par l'INSD en 2005	2005
Produire annuellement un tableau de bord social	Réalisé par l'INSD (TBS 2006 et 2007 disponibles)	2007
<b>Conjoncture économique et sociale</b>		
Réaliser tous les deux ans un Recensement Industriel et Commercial (RIC)	2 <sup>ème</sup> RIC en cours de réalisation après celui de 1998	2009
Réaliser une enquête légère annuelle à objectifs multiples de conjoncture auprès des ménages	Non réalisée	
Produire l'IHPC	Réalisé mensuellement par l'INSD	2009
Calculer un indice national	Suivi des prix régionaux en cours Indice national non calculé	2009
Produire les informations sur les prix des produits agricoles	Réalisé par la SONAGESS	2009
Réaliser une enquête 1-2-3	Réalisé avant SDS	2003
Réaliser une enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat	Réalisé par l'INSD en 2004 pris en compte par l'enquête QUIBB depuis 2005	2004
Réaliser une enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	Réalisé par l'ONEF	2008
Elaborer un référentiel des prix	Réalisé par la DGB et l'INSD	2008
Elaborer trimestriellement une note de conjoncture		
<b>Conditions de vie des ménages</b>		
Réaliser enquêtes prioritaires en 2006 et 2009		2003
Réaliser tous les cinq ans à partir de 2008 une enquête intégrale	En cours de préparation depuis 2008	
Réaliser annuellement une enquête légère sur les conditions de vie des ménages	Réalisé (QUIBB 2005 et 2007)	2007
Améliorer l'élaboration des statistiques sanitaires	Elaboration d'un annuaire statistique et d'un tableau de bord	2008
Améliorer l'élaboration des statistiques scolaires	Elaboration d'un annuaire statistique et d'un tableau de bord	2007-2008
<b>Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement</b>		
Réaliser un RGA en 2005	RGA réalisé, exploitation en cours	
Réaliser annuellement l'EPA		
Réaliser l'enquête suivi des troupeaux	Non réalisée	

<b>Production statistique attendue dans le SDS</b>	<b>Situation sur la réalisation</b>	<b>Année de référence dernière version</b>
Réaliser annuellement l'enquête maraîchère		
Concevoir et élaborer des statistiques sur l'environnement	- Fascicule sur le projet de comptabilité environnementale - Réalisation de l'enquête annuelle sur la production de biens et services environnementaux - Réalisation de l'enquête annuelle sur les dépenses de protection de l'environnement	
Réaliser un inventaire forestier	Non réalisé	
Réaliser un inventaire faunique	Non réalisé	
<b>Activités non agricoles</b>		
Réaliser trimestriellement une enquête de production industrielle	Réalisé irrégulièrement	
Elaborer un répertoire des établissements commerciaux et artisanaux	Non réalisé	
Réaliser une enquête légère trimestrielle sur le commerce et l'artisanat	Non réalisé	
Réaliser une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises	Réalisation d'une enquête sur le trafic routier frontalier	2008
Réaliser une enquête sur le transport de voyageurs les coûts et prix de transport	Réalisation d'une enquête sur le trafic urbain et inter urbain	2007
Mettre à jour le fichier central automobile et de circulation routière		
Elaborer une méthodologie pour la collecte des statistiques des accidents de la circulation		
Améliorer la production des statistiques du commerce extérieur		
Produire des statistiques sur les ressources en eau		
Améliorer la collecte et le traitement des statistiques sur la production d'eau brute et potable, la consommation d'eau potable et le suivi de la clientèle		
Elaborer des statistiques de production et de distribution d'électricité	Production de données statistiques affinées sur les différents usages de l'électricité	2008
<b>Macro-économie</b>		
Réaliser l'enquête sur les marges commerciales	Réalisée	
Mettre en place une matrice de comptabilité sociale	Réalisée	2002
Réduire la périodicité des comptes nationaux	Production et consolidation des comptes nationaux de 1999 à 2005	2005
<b>Budget et finances</b>		
Produire les statistiques sur les finances publiques	Elaboration d'un annuaire statistique sur les finances publiques	2008
Elaborer les statistiques sur l'exécution des dépenses	Elaboration des rapports d'exécution de la loi de finances	2008
Elaborer une revue des finances publiques	Elaboration du rapport global sur les finances publiques	2006
Créer une base de données économiques, financières et monétaires avec possibilité d'accès en ligne	Non réalisée	
Réaliser une enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA sur les dépenses publiques	Réalisée	2007
Elaborer des statistiques sur le trésor et la comptabilité publique	Réalisées	2008
Elaborer des statistiques sur l'aide extérieure	Réalisées	2008

## Annexe 5: Situation sur le renseignement des indicateurs du CSLP

Indicateurs	Situation		Observations
	Calculé et publié	Non calculé	
<b>Indicateurs de pauvreté</b>			
Incidence de la pauvreté	X		
Profondeur de la pauvreté	X		
Sévérité de la pauvreté	X		
Indice de Gini	X		
Indice d'écart de la pauvreté		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Part du cinquième le plus pauvre		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Production céréalière par tête de ménage agricole		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Incidence de l'autosuffisance alimentaire		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Taux d'équipement agricole des ménages		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Pourcentage des ménages pratiquant la culture attelée		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Proportion de la population disposant de moins de 1\$ en PPA		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Taux d'accès aux crédits		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
<b>Indicateurs d'éducation et d'alphabétisation</b>			
Taux net de scolarisation au primaire	X		
Taux brut de scolarisation au primaire	X		
Taux brut de scolarisation des filles au primaire	X		
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	X		
Taux d'admission au primaire	X		
Taux d'admission des filles au primaire	X		
Taux d'achèvement du primaire	X		
Taux d'achèvement des filles au primaire	X		
Taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans	X		
% des écoliers atteignant la cinquième année d'école		X	
<b>Indicateurs de santé</b>			
Taux de mortalité infanto-juvénile	X		
Taux de mortalité juvénile	X		
Taux de mortalité infantile	X		
Prévalence de l'insuffisance pondérale infanto-juvénile	X		
Taux de faible poids à la naissance des nouveaux nés	X		
Taux de couverture vaccinale du BCG	X		
Taux de couverture vaccinale du DTCP3	X		
Taux de couverture vaccinale de la rougeole	X		
Taux de couverture vaccinale de la fièvre jaune	X		
Taux de couverture vaccinale de la polio	X		
Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées	X		
Taux de scolarisation des orphelins en % des autres enfants	X		
Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant de fièvre traitée par	X		

Indicateurs	Situation		Observations
	Calculé et publié	Non calculé	
antipaludéens			
Taux de mortalité maternelle	X		
Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	X		
Taux d'utilisation des méthodes contraceptives	X		
Taux de prévalence du VIH/SIDA	X		
Taux de prévalence du paludisme (pour 100 000 habitants)		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Utilisation d'un préservatif masculin lors du dernier rapport sexuel à risque (15-24 ans)		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Proportion de la population vivant dans des zones à risque qui utilise des moyens de protection et de traitement efficace contre le paludisme		X	Données de source administrative non disponibles
Proportion de cas de tuberculose détectés dans le cadre de brève durée sous surveillance directe (stratégie DOTS)		X	Données de source administrative non disponibles
Proportion de cas de tuberculose soignés dans le cadre de brève durée sous surveillance directe (stratégie DOTS)		X	Données de source administrative non disponibles
Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable		X	Données non disponibles
Taux de couvertures des soins prénataux calculable par enquête		X	Données non disponibles
Taux de mortalité liée au paludisme		X	Données non disponibles
Taux de décès liés à la tuberculose		X	Données non disponibles
Taux de prévalence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)		X	Données non disponibles
<b>Indicateurs environnement et cadre de vie</b>			
Proportion de la population ayant accès durable à une source d'eau meilleure	X		
Proportion de la population ayant accès durable à un système d'assainissement meilleur	X		
Pourcentage des ménages ayant accès à des latrines fonctionnelles	X		
Proportion des ménages disposant d'un poste radio	X		
Proportion des ménages disposant d'un poste TV	X		
Temps d'accès (en minutes) aux infrastructures de marché les plus proches	X		
Proportion de la population ayant accès à des combustibles solides	X		
Pourcentage de ménages utilisant un foyer amélioré	X		
Pourcentage de ménages selon la nature des matériaux du toit ou du plancher	X		
Pourcentage de ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements	X		
Taux d'électrification	X		

Indicateurs	Situation		Observations
	Calculé et publié	Non calculé	
Proportion de zones forestières		X	
Proportion de terres protégées pour préserver la biodiversité		X	
Unité de PIB produites par Kg d'équivalent pétrole		X	
Emissions de dioxyde de carbone par habitant		X	
Consommation de CFC appauvrissant la couche d'ozone (tonnes de potentiels d'appauvrissement de l'ozone ou PDO)		X	
Nombre de micro-ordinateurs portables pour 100 habitants et utilisateurs d'internet pour 100 habitants		X	
Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants calculable par enquête		X	
<b>indicateurs de genre</b>			
Taux d'excision	X		
Pourcentage de femmes chef de ménages	X		
Rapport entre les populations féminine et masculine sachant lire et écrire (dans la population des 15 à 24 ans)		X	Calculable à partir des enquêtes disponibles
Ratio fille/garçon au primaire	X		
Ratio fille/garçon au secondaire	X		
Ratio fille/garçon au supérieur	X		
Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole		X	
Taux de participation selon le genre		X	